

RAPPORT ANNUEL 2025

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets



SOMMAIRE

Le Sictom du Sud-Gironde	4
Faits marquants 2025	6
Chiffres clés	8
Prévention des déchets	10
Indicateurs techniques	16
Indicateurs financiers	34
Bilan social	40
Communication	44
Perspectives 2026	46
Lexique	47

Rapport annuel du Sictom du Sud-Gironde - Année 2025

Directeur de publication : Christophe DORAY

Conception : Service communication du Sictom du Sud-Gironde

Photos et illustrations : Sictom du Sud-Gironde

Icônes : Magnific (anciennement Freepik), Material Symbols (Google Fonts).

Tirage à 240 exemplaires par le groupe Sodal

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers collègues élus,
Chers habitants,

Président depuis déjà 6 ans, je vois avec le recul toutes les avancées de notre syndicat. Dès le début de ce mandat, j'avais fixé deux priorités. D'abord réduire notre production de déchets qui était plus élevée que d'autres territoires comparables, mais aussi lutter contre la hausse régulière de la redevance que l'on ne devait pas considérer comme une fatalité.

Grâce aux élus et aux agents, nous avons mis en avant notre détermination pour atteindre ces deux objectifs dans un contexte peu favorable. Souvenez-vous des conséquences du monopole de Veolia sur le traitement des déchets. L'absence de concurrence avait fait exploser les prix de ce dernier, représentant un surcoût de plusieurs millions d'euros pour notre syndicat. Cette situation nous avait obligés à nous remettre en cause pour trouver des solutions afin de limiter l'impact de ce surcoût sur la facture de nos usagers.

Aujourd'hui, après 6 années de gestion et d'organisation, le Sictom a la fierté de percevoir les fruits de son travail : une maîtrise des coûts et de nouvelles habitudes de tri inculquées à nos usagers.

En effet, depuis six ans, nous avons distribué 22 650 bacs noirs et 27 730 bacs jaunes. Avec un an d'avance sur le planning initial, nous avons atteint notre objectif d'équiper chaque foyer de bacs pour la collecte des déchets et le tri des emballages (+70 % d'emballages collectés). Nous avons réduit de 30 % les ordures ménagères incinérées. La collecte incitative nous permet de maîtriser les coûts au travers d'une réduction des ordures ménagères incinérées.

Nous contrôlons mieux l'accès en déchèterie. Nous avons amélioré notre transfert, notre transport et refondu les tournées tout en réajustant les fréquences des collectes. Nous avons construit une nouvelle déchèterie à Saint-Symphorien et créé, avec 6 autres collectivités, le centre de tri TriGironde, dont on m'a confié la présidence. La collecte des biodéchets a rencontré un fort succès (+ 102 % en 2025 par rapport à 2024). Enfin, nous avons lancé une application mobile pour nos usagers.

Avec la création d'UNITOM33, les 13 collectivités en charge de la gestion des déchets en Gironde se sont unies avec Bordeaux Métropole pour mettre en place une organisation équilibrée, avec : un tarif unique de traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR), une gouvernance partagée et une vision commune tournée vers la réduction des déchets.

Au-delà d'un accord technique, c'est un choix politique fort : celui de la coopération territoriale pour répondre collectivement aux enjeux environnementaux et économiques de la gestion des déchets.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus du comité syndical pour leur engagement. Ils ont su impulser cette dynamique du changement. Je remercie en même temps les agents, sans qui nous n'aurions pas pu évoluer et progresser. Enfin, je loue l'accompagnement des présidents des CdC adhérentes et de nos partenaires (Ademe, les éco-organismes comme Citeo, la Région...) qui nous ont permis de soutenir de nombreux projets.

2026 sera une année charnière entre deux mandats. Les élections municipales renouvelleront les élus et, par conséquent, les délégués du Sictom du Sud-Gironde. Avec eux, le syndicat travaillera sur une nouvelle feuille de route tout en garantissant la mise en œuvre des projets lancés récemment.

Parmiceux-là nous mettons en avant le transfert du centre de recyclage de Langon et le déménagement du siège social - et des agents qui y sont localisés - vers le pôle technique de Fargues.

Il reste beaucoup à faire et c'est ce qui garantit un mandat des plus passionnants !

Je vous souhaite une agréable lecture et vous remercie pour votre engagement au service de tous.

Christophe DORAY

Président du Sictom du Sud-Gironde

LE SICTOM DU SUD-GIRONDE

Les compétences

Le Sictom du Sud-Gironde est le syndicat intercommunautaire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud-Gironde. Il regroupe 85 communes réparties sur 5 communautés de communes.

Le Sictom du Sud-Gironde :

- Collecte et traite les déchets ménagers et assimilés,
- Gère un réseau de quatre déchèteries (Bazas, Lerm et Musset, Préchac et Saint-Symphorien) et un centre de recyclage (Langon) dont 4 de ces sites bénéficient de zones de réemploi (Langon, Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien),
- Assure le tri des matériaux recyclables et organise leur transport vers les filières spécialisées,
- Peut créer ou aider à la création de recycleries et peut appuyer toute initiative visant à assurer la réduction des déchets, leur recyclage et leur valorisation, leur traitement et plus globalement toute action visant à développer une économie circulaire à partir des déchets issus de son territoire.

Les chiffres clés



85
communes



5
CDC



1 592
km²



67 813
habitants
(population DGF)



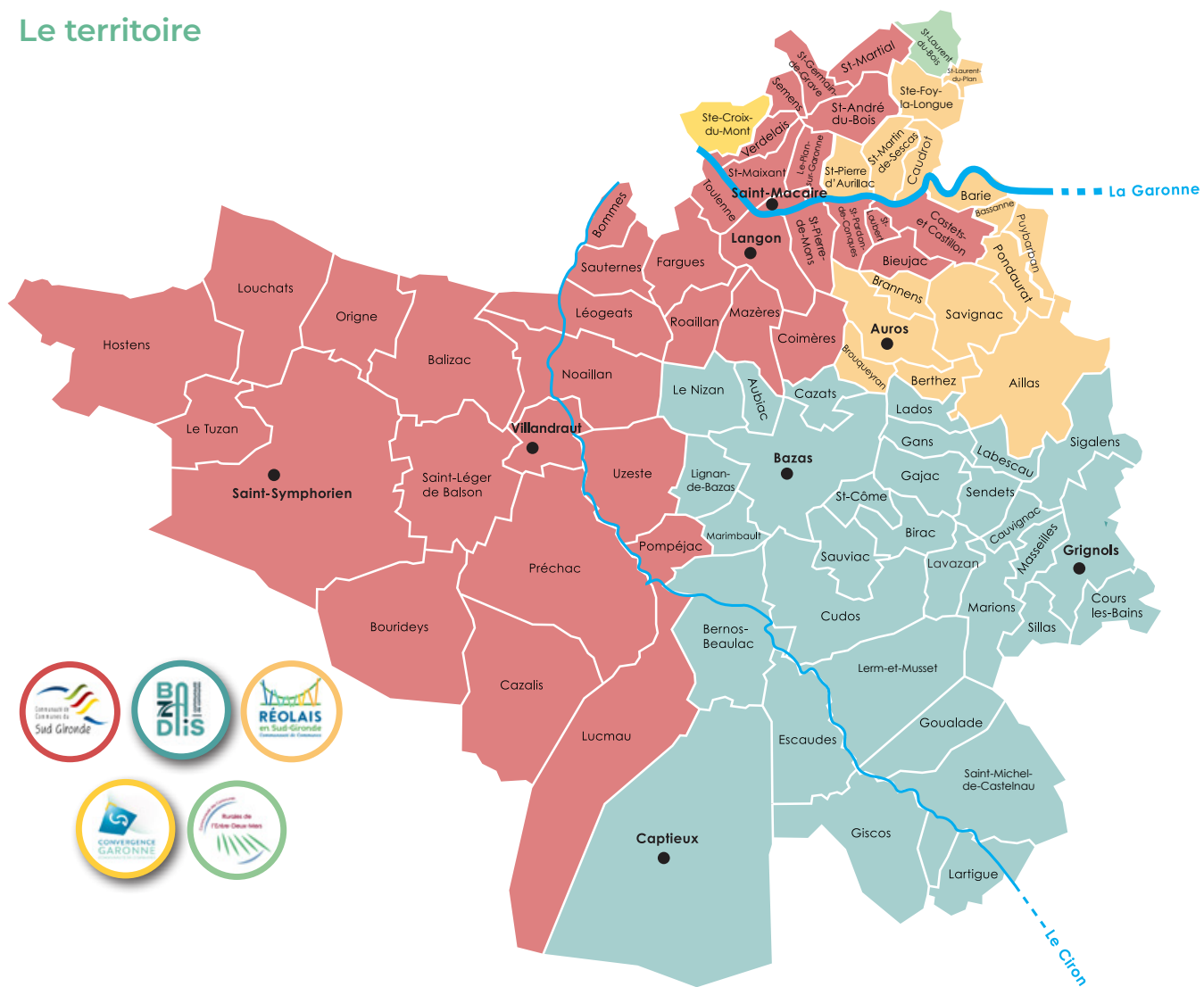
86 %
d'habitat individuel



96 %
en résidence principale



Le territoire



La gouvernance au 31 décembre 2025

Le bureau du Sictom du Sud-Gironde est composé de 10 membres - 1 président et 9 vice-présidents -, élus par les 100 délégués qui constituent le comité syndical.

100
délégués

10
membres
du bureau

5
comités
syndicaux

11 commissions de travail

3
séances du
Comité Social
Territorial



FAITS MARQUANTS 2025



Janvier

La collecte des biodéchets monte en puissance

Le déploiement de la collecte des biodéchets se poursuit avec l'ajout d'une 2^{ème} tournée.

Février

Des tournées de collecte optimisées

Les tournées de collecte sont optimisées avec une modification des jours et de la fréquence de collecte pour 10 communes du territoire.



Avril

De nouvelles filières en déchèterie

De nouvelles filières de valorisation sont mises en place en déchèterie avec la collecte des produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB), tels que les plastiques rigides, les menuiseries vitrées, les palettes et les cagettes.

Avril

Tous au compost, des événements au plus près des habitants

De nombreux ateliers, rencontres, visites sont organisés autour du compostage, du broyage, du jardin durant cette quinzaine du mois d'avril. L'objectif est d'accompagner les usagers dans la gestion de leurs végétaux mais aussi de leurs déchets alimentaires.



Juillet

Une nouvelle application pour les usagers

Le Sictom du Sud-Gironde lance sa nouvelle application mobile. Les usagers peuvent recevoir un rappel avant leur jour de collecte, télécharger leur calendrier, localiser les points de collecte (déchèteries, bornes à verre...) et accéder facilement aux informations utiles.



Septembre

Un projet de regroupement validé

Les élus approuvent le transfert du centre de recyclage de Langon vers le pôle technique de Fargues ainsi que le regroupement des services administratifs sur ce même site. Les budgets nécessaires à ces opérations sont adoptés en comité syndical.

Octobre

UNITOM 33 voit le jour

Le Sictom du Sud-Gironde participe à la création de la Société publique locale (SPL) UNITOM 33. Cette nouvelle structure, qui rassemble 13 collectivités girondines, a pour objectif d'harmoniser les coûts de traitement des ordures ménagères à l'échelle du département.



Octobre

La Fête de la Récup' rassemble

La 8^{ème} édition de la Fête de la Récup' se tient à Langon. Petits et grands y découvrent la réparation, le réemploi et la seconde vie des objets, tout en rencontrant les acteurs locaux engagés dans l'économie circulaire.

Décembre

Les bacs jaunes déployés avec un an d'avance

La distribution des bacs jaunes s'achève avec un an d'avance sur le calendrier initial. En 2025, les 41 dernières communes (sur les 85 qui constituent le territoire) ont été équipées.

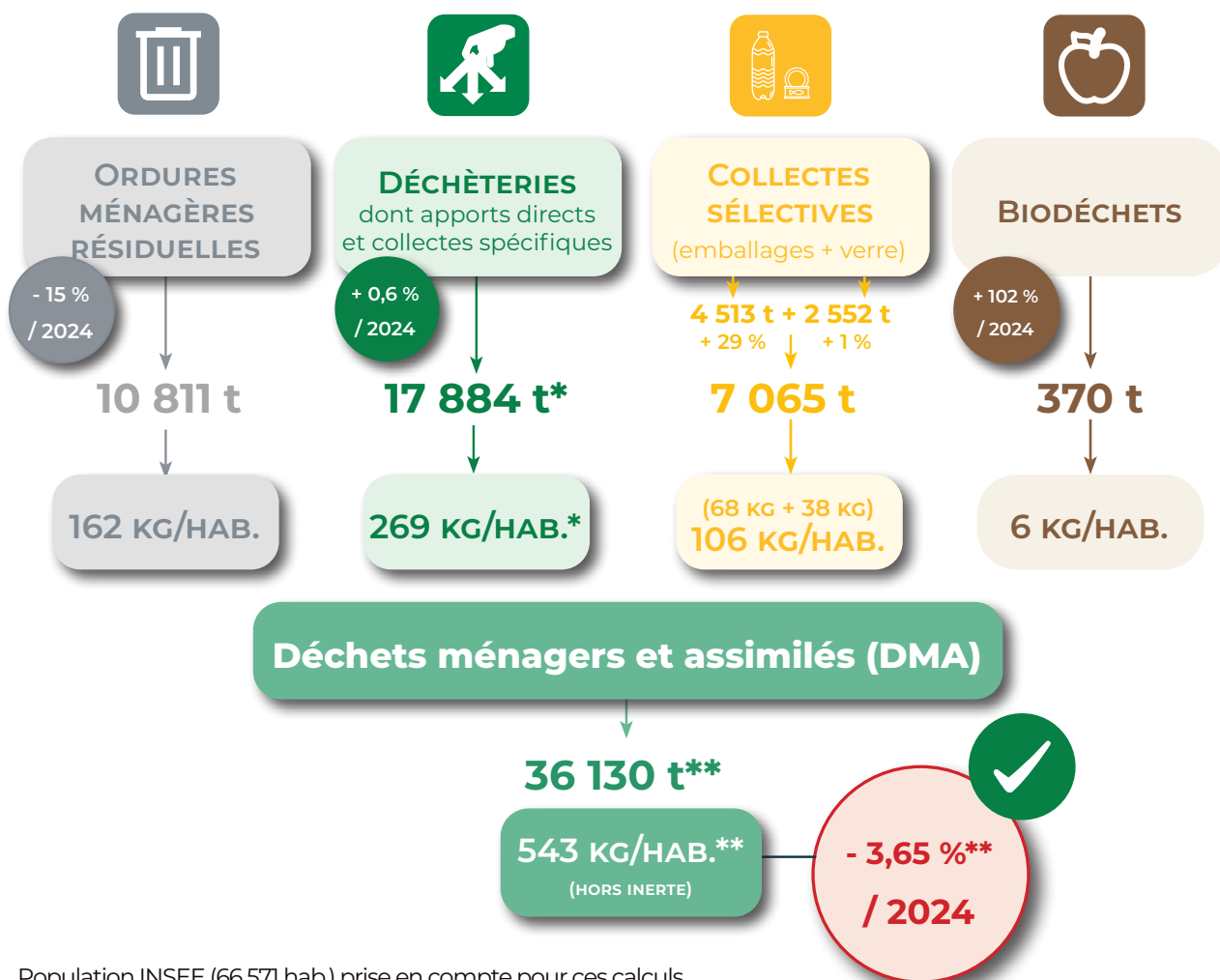


Décembre

Un échange international autour de l'économie circulaire

Le Sictom accueille une délégation venue du Rwanda dans le cadre du projet WISE (Waste Integrated Solutions Ecosystem), porté par la société française So'SEN. Cette rencontre permet de présenter les initiatives locales de valorisation des déchets et d'échanger sur les bonnes pratiques en matière d'économie circulaire.

CHIFFRES CLÉS

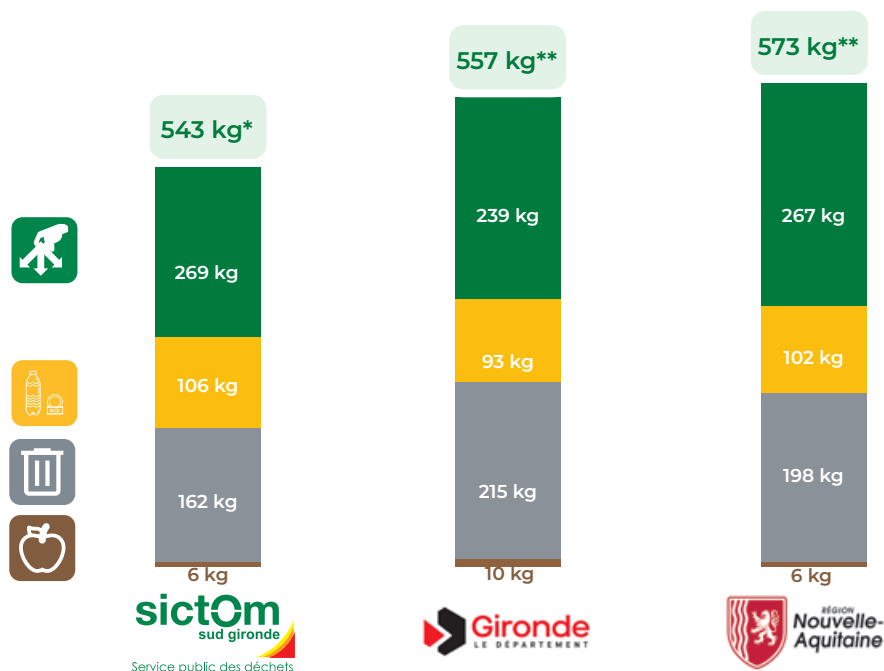


Population INSEE (66 571 hab.) prise en compte pour ces calculs

* Données hors inerte (avec inerte : 20 091 t soit 576 kg/hab.)

** DMA avec inerte : 38 337 t et 576 kg/hab. soit -1,73 % / 2024

Comparaison avec les données locales (hors inerte)



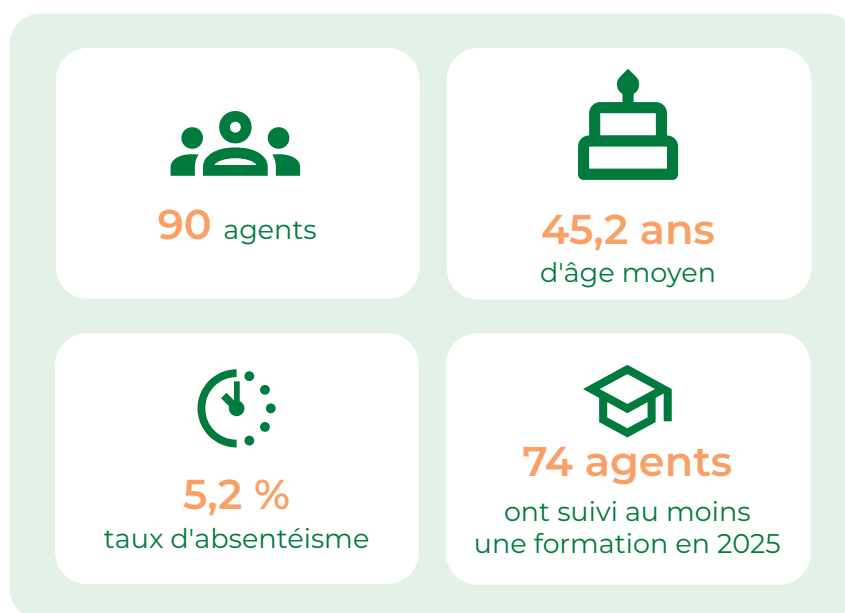
* Données Sictom du Sud-Gironde 2025

** Données AREC 2024

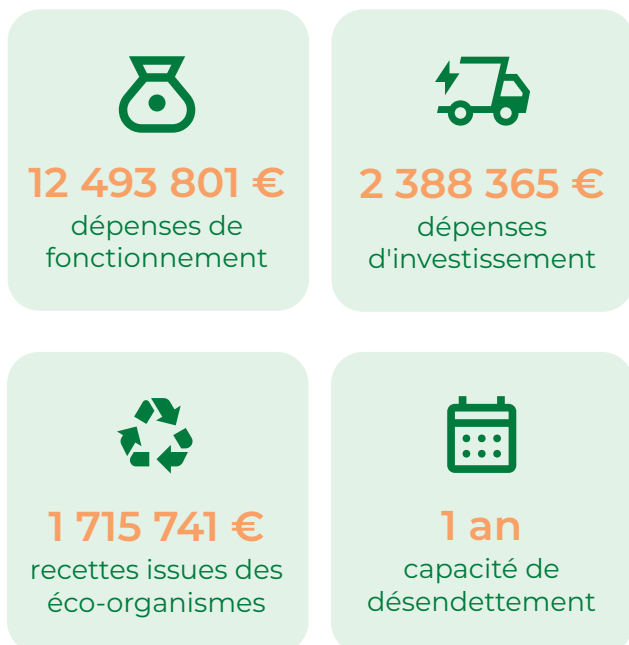
Évolution OMA 2017 - 2025

	2017	2025	Évolution 2017-2025
Ordures ménagères résiduelles	14 832	10 811	↘ - 27 %
Collecte sélective	4 472	7 065	↗ + 58 %
TOTAL (= Ordures ménagères et assimilées)	19 304	17 876	↘ - 7 %

Zoom sur les données sociales



Zoom sur les finances



Coût aidé par habitant (HT)



PRÉVENTION DES DÉCHETS

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Engagé depuis 2003 dans des actions de prévention et d'accompagnement à la réduction des déchets, et suite au 1^{er} Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) réglementaire 2018-2024, le Sictom du Sud-Gironde dresse cette année le bilan de son 2^{ème} PLPDMA 2024-2030.

Qu'est-ce que le PLPDMA ?

L'élaboration de ce document réglementaire est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement (modifié par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, art. 194, V) : « Les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir, au plus tard le 1^{er} janvier 2012, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre ».

L'objectif ?

Réduire d'au moins 30 % les ordures ménagères et assimilées (le bac noir) sur la durée du PLPDMA (2024-2030). En effet, seuls 20 % des déchets présents dans le bac noir sont réellement des ordures ménagères.

Le programme d'action du Sictom du Sud-Gironde se décline en 6 axes et 17 actions dont la mise en œuvre s'étale de novembre 2024 à novembre 2030 :

1



Les biodéchets
alimentaires

2



Les biodéchets
végétaux

3



Le réemploi et les
déchèteries

4



L'accompagnement
des acteurs et
assimilés

5



L'optimisation des
services

6



L'accompagnement
au changement de
comportement



Axe 1 : Les biodéchets alimentaires

Le compostage individuel

Le Sictom du Sud-Gironde fait la promotion du compostage auprès de ses usagers. Compostage en tas, dans un composteur du syndicat ou un composteur réalisé par des bricoleurs, l'objectif reste identique : faire en sorte que les biodéchets alimentaires ne soient pas jetés avec les ordures ménagères.

La distribution de composteurs par le syndicat se fait par des ventes ou des ateliers. Nous notons, après plusieurs années de forte croissance, une légère diminution, expliquée sûrement par un effet de seuil d'équipement.

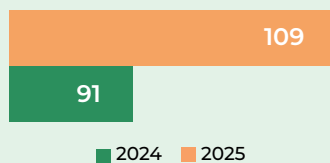
7 000 composteurs ont été distribués depuis moins de 10 ans soit 23 % de la population équipée d'un composteur par le Sictom du Sud-Gironde et plus de 5 700 personnes ont participé à un atelier d'1 h.



1 000 t
de déchets évités grâce
au compostage individuel

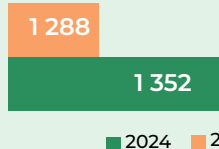
Nombre d'ateliers compostage

+ 20 %
par rapport à 2024

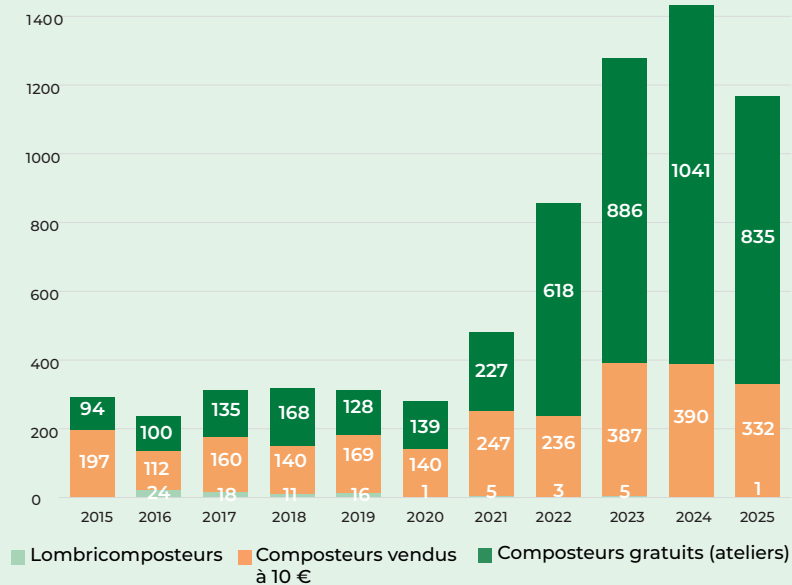


Nombre de personnes sensibilisées

- 5 %
par rapport à 2024



Nombre de composteurs distribués



Le compostage collectif

Afin de fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux habitants n'ayant pas de jardin, le Sictom du Sud-Gironde installe des composteurs collectifs sur le territoire.

	2024	2025
Composteurs collectifs publics existants	13	14
Soit en nombre de personnes concernées	475	502



20 t
de biodéchets évités
grâce au compostage
collectif

Le compostage in-situ

Le Sictom du Sud-Gironde accompagne les structures qui souhaitent composter leurs biodéchets afin de respecter la réglementation (restaurants scolaires, centres de loisirs, bureaux, associations, multi-accueils...). Grâce à son programme « écoles 100 % compost », 90 % des restaurants scolaires du territoire trient et valorisent leurs biodéchets depuis le début de la mandature.

	2024	2025
Structures équipées de composteurs	77	78



88 t
de biodéchets évités
grâce au compostage
in situ

La collecte des biodéchets

Déployée en 2024 dans les communes prioritaires possédant de l'habitat vertical et un centre-ville dense, la collecte des biodéchets en point d'apport volontaire continue son déploiement.

L'extension se poursuit avec la mise en place d'une 2^{ème} tournée et d'un transfert en caisson étanche afin d'optimiser le transport jusqu'à l'usine de traitement située à Saint-Selve.

En 2025, cette collecte couvre 10 communes.

	2024	2025
Nombre de points de collecte	39	73
Tonnages collectés	183	370



+ 102 %
de biodéchets
collectés



Axe 2 : Les biodéchets végétaux

Afin de fournir aux habitants une alternative à la déchèterie et au brûlage des végétaux, le Sictom du Sud-Gironde promeut le broyage et les pratiques de gestion intégrées des végétaux au jardin avec un retour au sol local de la matière. Pour cela, le syndicat prête gratuitement des broyeurs aux administrés et aux communes.

Le broyage pour les particuliers



123

prêts de broyeurs



307 m³

de broyat
produits



23 ateliers

et **190**
personnes
formées



Le broyage pour les communes



22 communes utilisatrices

soit **112^h** d'utilisation



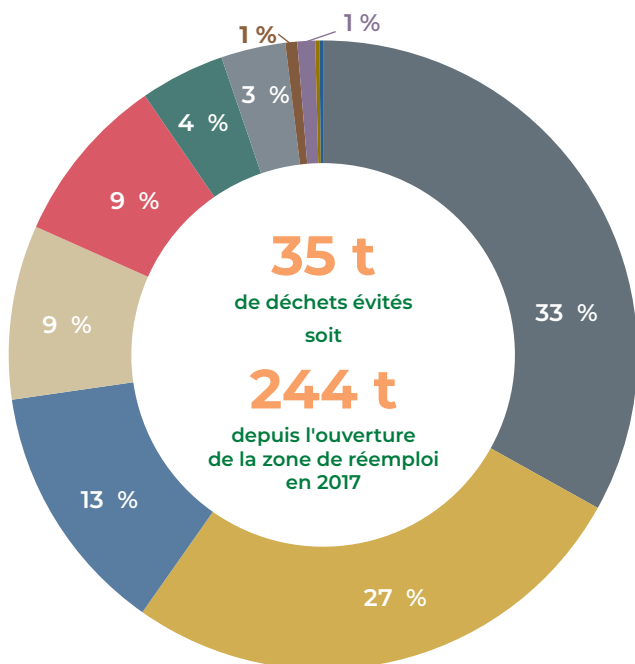
Axe 3 : Le réemploi et les déchèteries

3 des 4 déchèteries du territoire sont équipées de caisson de réemploi. Il s'agit des déchèteries de Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien. Les usagers viennent y déposer ou récupérer des objets librement, aux horaires d'ouverture des déchèteries.

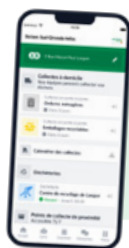
Le centre de recyclage de Langon dispose d'une zone de réemploi de 150 m².

La zone de réemploi de Langon

La zone de réemploi est ouverte tous les mercredis et le premier samedi du mois. 1 208 personnes ont utilisé ce service en 2025.



■ Tout venant : 11 596 t - 33 %	■ ASL : 1 525 t - 4 %
■ Mobilier : 29 341 t - 27 %	■ Métaux : 1 163 t - 3 %
■ DEEE : 4 547 t - 13 %	■ Bois : 212 t - 1 %
■ Papier : 3 139 t - 9 %	■ TLC : 321 t - 1 %
■ Jeux et jouets : 3 059 t - 9 %	



Zoom sur l'application mobile

Toutes les solutions de réemploi du Sictom du Sud-Gironde sont référencées dans l'application mobile **Sictom Sud Gironde Infos**



Axe 4 : Accompagnement des acteurs et assimilés

Événementiel

Le Sictom du Sud-Gironde accompagne la mise en place du tri et la gestion des déchets sur les événements du territoire.

En 2025, le syndicat s'est doté d'un nouveau système (totem) afin de faciliter le tri du public et des organisateurs.

Des gobelets réutilisables sont proposés à la vente à un tarif attractif afin d'inciter les organisateurs à ne plus utiliser de gobelets carton.



142 manifestations accompagnées et
14 associations équipées en gobelets



Axe 5 : Optimisation des services



En 2025, le Sictom du Sud-Gironde a fini, avec un an d'avance, la refonte de son schéma de collecte.

Pour cela, le syndicat a mis en place une collecte des papiers et emballages en porte à porte (en bac à couvercle jaune distribué individuellement directement dans chaque commune). Ce système, facilitant le geste de tri, s'est accompagné - dans la grande majorité des cas - de la mise en place d'une fréquence de collecte incitative : collecte du bac jaune tous les 15 jours et du bac noir tous les 15 jours (au lieu de toutes les semaines auparavant).

Grâce à ce nouveau service proposé aux habitants, ce déploiement a rapidement permis de constater une importante baisse des ordures ménagères et une forte hausse des emballages collectés



- 29 %

d'ordures ménagères collectées depuis 2022



+ 72 %

d'emballages collectés depuis 2022

Axe 6 : Changement des comportements

Suivi et retour des usagers

Engagé dans une démarche d'information à l'usager et de qualité du tri, le Sictom du Sud-Gironde est présent sur le terrain au quotidien.

En soirée, juste avant le passage du camion de collecte, des agents réalisent des contrôles qualité des bacs présentés. Cette action plus pédagogique que répressive sert à signaler les erreurs trouvées dans les bacs.

Des agents vont aussi à la rencontre des usagers pour les sensibiliser et les accompagner dans leurs gestes de tri.



225

bacs contrôlés lors de

3

contrôles qualité



37

actions en porte à porte soit

330

personnes rencontrées



16

opérations de distribution en boîtes aux lettres



Animation et sensibilisation

Le Sictom du Sud-Gironde réalise des animations et met en place des opérations de communication afin de sensibiliser les usagers.

1 864 personnes ont bénéficié de ces actions en 2025 (plus de détails dans la partie Communication).



1 864

personnes rencontrées

lors de **70** animations

Tous au compost !

Afin de faire changer les comportements et transformer la vision des « déchets verts » et « déchets alimentaires » en ressource, le syndicat participe, depuis 2017, à l'événement national *Tous au Compost !* L'occasion de mettre en lumière les ateliers annuels (composteur, broyeur, jardin) mais aussi de proposer des animations différentes (vente de compost ouverte le samedi, vente de composteurs en déchèterie, visites du pôle technique de Fargues...).

En 2025, 27 animations ont été proposées et 274 personnes accueillies sur les 15 jours d'événement.



Événement : Fête de la Récup'

Pour la 8^{ème} année, le Sictom du Sud-Gironde a mis en avant le réemploi et la seconde vie à travers l'organisation de la *Fête de la Récup'* ! L'événement s'est déroulé le 25 octobre à l'espace Nougaro de Langon.

1 350 visiteurs ont déambulé au cours de la journée découvrant les 41 partenaires présents.

La journée a été rythmée par un manège à pédale, des déambulations musicales et s'est clôturée par un spectacle participatif.

L'objectif est de promouvoir les structures et initiatives locales (réparation, bricolage, vente d'occasion...) ainsi que les artistes et artisans sud-girondins.

Cet événement ne pourrait voir le jour sans le soutien financier et logistique de nombreux partenaires tels que la Région Nouvelle-Aquitaine, les villes de Langon, Bazas, Toulence ou encore les associations CVLV et Coeur de Lou.



1 350

visiteurs sur la
journée



41

exposants
présents



INDICATEURS TECHNIQUES

Organisation du service

L'ensemble des collectes de déchets s'effectue en régie. Le tri et le traitement sont délégués à des prestataires privés à l'exception du traitement des végétaux qui est réalisé en régie.

Mode d'organisation	Types de déchets	Mode de gestion de la collecte	Fréquence (pourcentage des communes concernées)	Mode de collecte	Transport	Traitement
Porte à porte 	Ordures ménagères résiduelles	Régie	● C 0,5* (75%) ● C 1* (25%)	● Bacs** ● 408 bacs de regroupement	Régie	Prestataire
	Tous les emballages et papiers	Régie	● C 0,5 (79%) ● C 1 (1%)	● Bacs ● 73 bacs de regroupement	Régie	Prestataire
	Déchets verts urbains	Régie (prestations communales)	–	● Bacs	Régie	Régie
	Biodéchets professionnels	Régie	● C 1	● Bacs	Régie	Prestataire
	Cartons professionnels	Régie	● C 1	● Bacs	Régie	Prestataire
Apport volontaire 	Biodéchets	Régie	–	● 73 PAV	Régie	Prestataire
	Tous les emballages, les papiers	Régie	–	● 184 PAV ● 33 PAV chez les gros producteurs - soit 217 PAV	Régie	Prestataire
	Verre	Régie	–	● 281 PAV ● 82 PAV chez les gros producteurs - soit 363 PAV	Régie	Prestataire
Déchèterie 	27 filières	Régie		● 1 centre de recyclage ● 4 déchèteries	● 22 % en régie ● 78 % par prestataire privé	Prestataires et régie

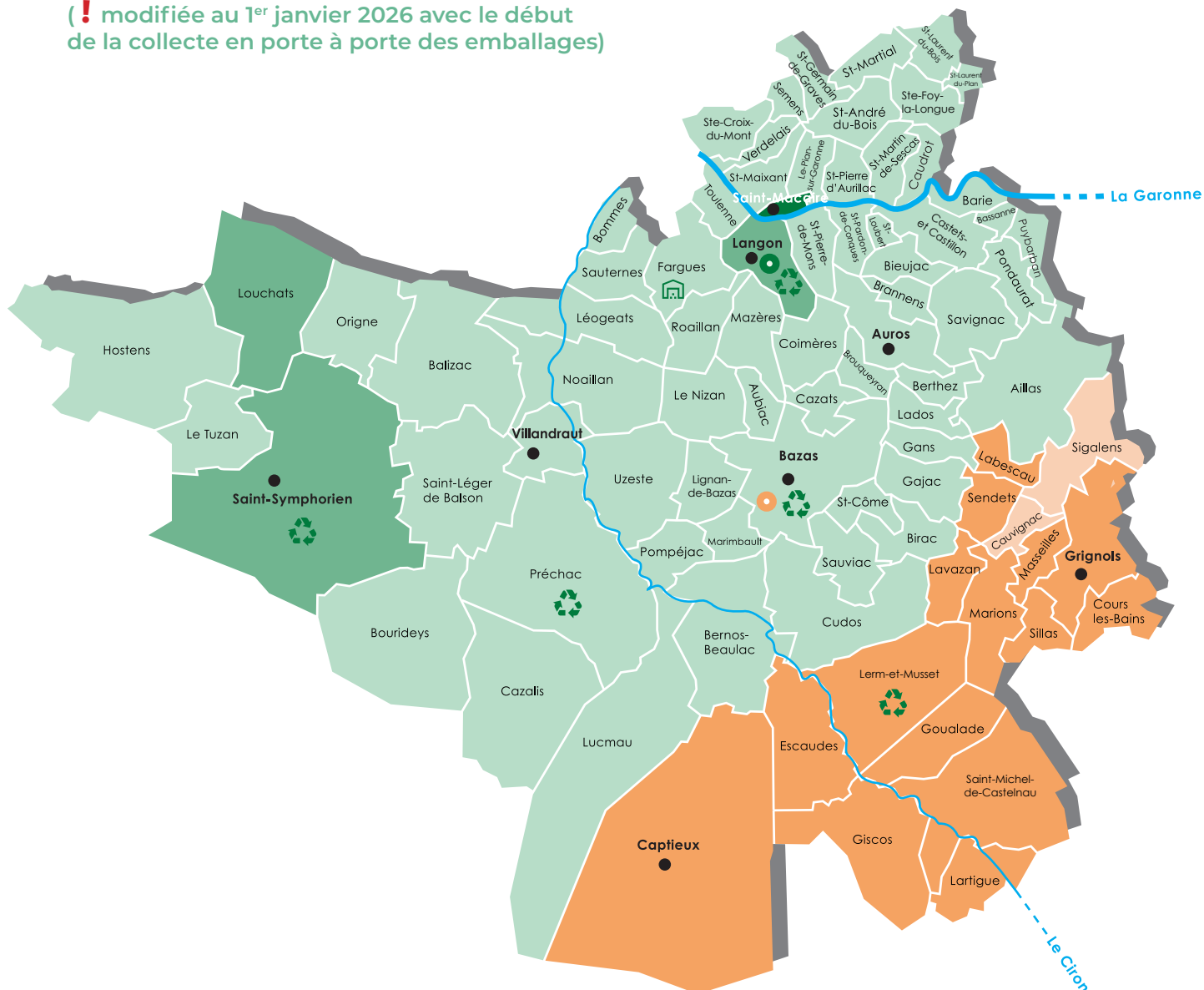
* C 0,5 : une collecte toutes les 2 semaines - C 1 : une collecte toutes les semaines

** Tous les bacs du parc sont pucés et reliés au logiciel métier de suivi

Le transfert des ordures ménagères par compaction en conteneurs étanches s'effectue au pôle technique de Fargues. De même, le transfert et le transport des matériaux recyclables (hors verre) sont réalisés en régie.

Organisation de la collecte au 31 décembre 2025

(! modifiée au 1^{er} janvier 2026 avec le début de la collecte en porte à porte des emballages)



Collecte en porte à porte

OMr : 1 collecte toutes les 2 semaines
Emballages : 1 collecte toutes les 2 semaines

OMr : 1 collecte par semaine
Emballages : 1 collecte toutes les 2 semaines

OMr : 1 collecte par semaine
Emballages : 1 collecte par semaine

Collecte en hyper centre de Langon :
OMr : 4 collectes par semaine
Emballages : 3 collectes par semaine

Collecte en hyper centre de Bazas :
OMr : 2 collectes par semaine
Emballages : 2 collectes par semaine

Collecte en porte à porte / en apport volontaire

OMr en porte à porte : 1 collecte par semaine
Emballages en apport volontaire

Collecte en regroupement / apport volontaire

OMr en regroupement : 1 collecte / semaine
Emballages en apport volontaire

Déchèteries et centre de recyclage

Centre de transfert (Fargues)

Les moyens



82,5

équivalent temps plein



50

circuits de collecte



344

points d'apports volontaires*



56

véhicules (dont **12** engins)**



8

sites dont le siège social



4 déchèteries
+

1 centre de recyclage



5

quais au centre de transfert



1

plateforme de végétaux

* PAV pour la collecte des emballages, du verre et des biodéchets

** Véhicules et engins :

- 16 bennes à ordures ménagères pour la collecte en porte à porte en régie dont une benne de lavage
- 9 poly-bennes pour la collecte des emballages recyclables, des déchets de déchèterie, le transfert et le transport en régie
- 4 FMA (Fond Mouvant Alternatif)
- 3 tracteurs semi-remorque
- 2 camions plateau
- 4 fourgons pour l'atelier, le nettoyage des dépôts sauvages, la livraison des kits manif en régie et le service conteneurisation
- 6 véhicules légers
- 8 engins de chantier pour la plateforme de compostage et les déchèteries
- 4 broyeurs



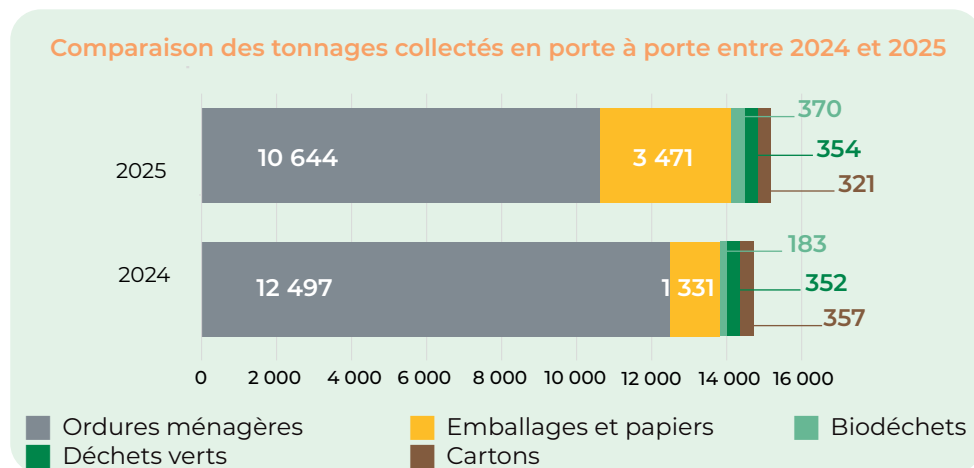
La collecte en porte à porte

Types de déchets collectés en porte à porte	OMr*		Tous les emballages	Biodéchets	Végétaux	Cartons
	REOM	REOMI				
Populations desservies dont assimilés**	57 066	10 747	65 294	–	10 453	–
dont nombre d'assimilés (professionnels)	1 777	395	2 172	58	–	1 580
Tonnages annuels collectés	10 644		3 471	370	354	321
Kg/hab.	160		–	–	–	–

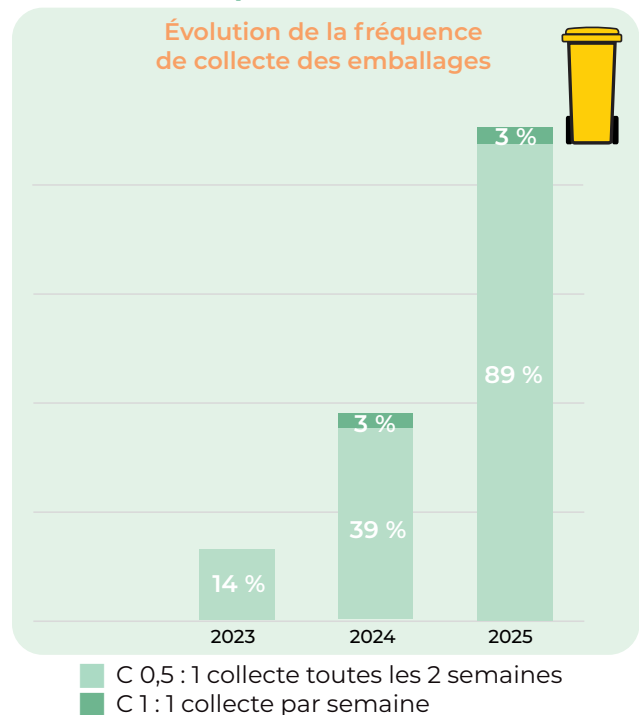
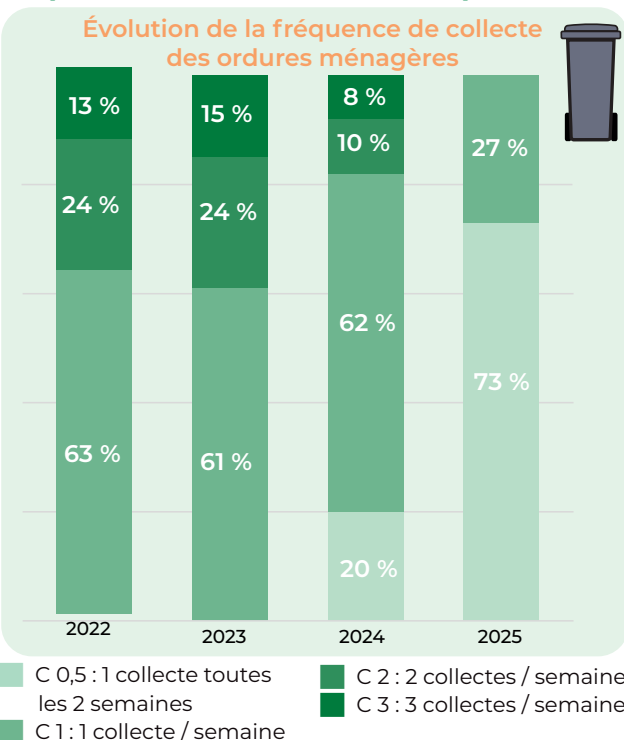
* 8,6 tournées de collecte en secteur REOM et 1,4 en secteur REOMI

** Population DGF

Le règlement de collecte du Sictom du Sud-Gironde fixe à 95 000 litres la quantité maximale de déchets collectée chaque semaine. Cette limite permet néanmoins d'assurer la prise en charge des très gros producteurs du territoire, qui ne disposent pas d'offres avantageuses de la part de prestataires privés, ces derniers étant absents du secteur.



Répartition des habitants par nombre de collecte par semaine



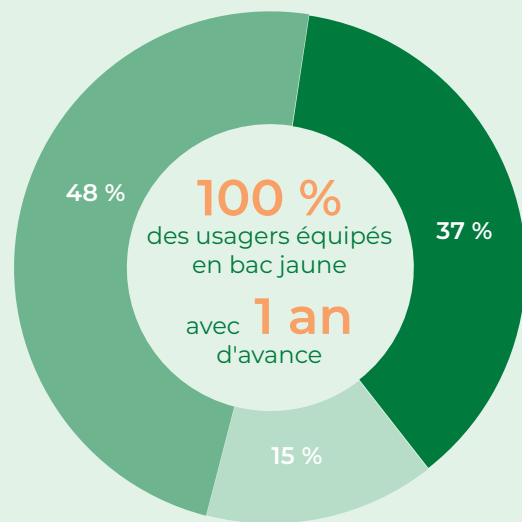
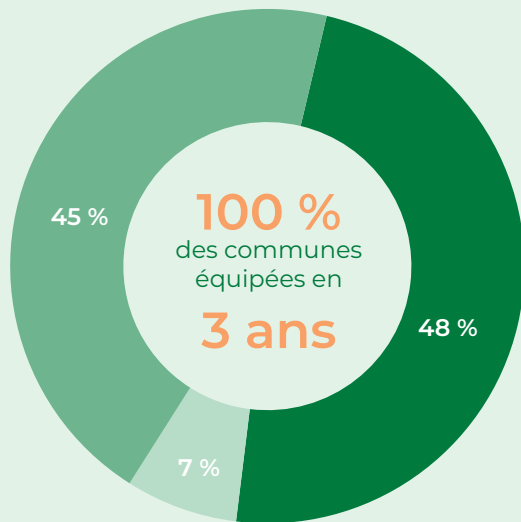
La conteneurisation en bacs jaunes

	2023		2024		2025	
	Communes	Population*	Communes	Population*	Communes	Population*
Conteneurisation sur l'année	6	9 888	38	32 768	41	25 091
Soit depuis le début de la conteneurisation			44 (soit 52 %)	42 565 (soit 63 %)	85** (soit 100 %)	67 813 (soit 100 %)

* Population DGF

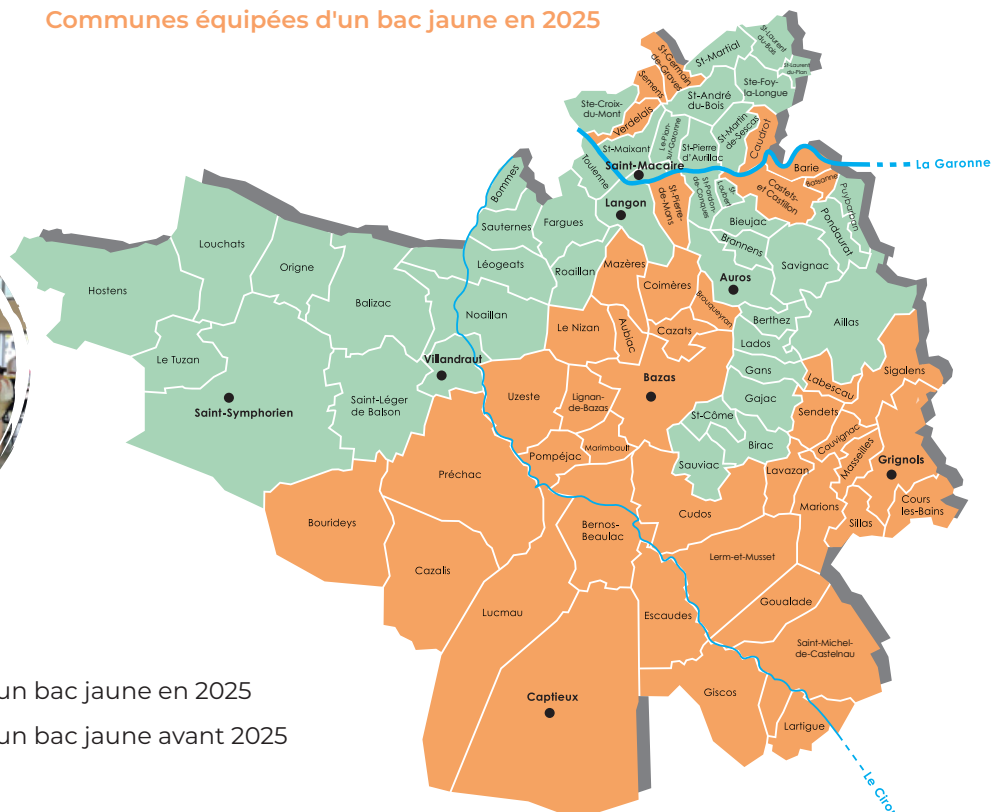
** 17 communes équipées en 2025 seront collectées pour la première fois en janvier 2026.

Mise en place de la conteneurisation des emballages



2023 2024 2025

Communes équipées d'un bac jaune en 2025

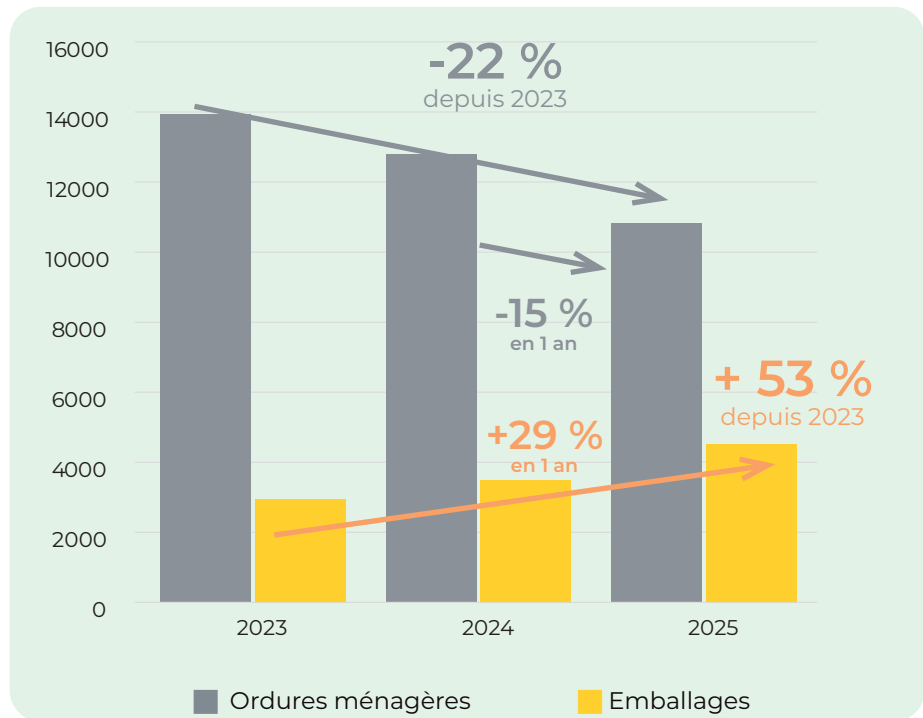


- Communes équipées d'un bac jaune en 2025
- Communes équipées d'un bac jaune avant 2025

Évolution des tonnages collectés

	2023		2024		2025		Évolution 2024/2025
	Tonnes	Kg / hab.	Tonnes	Kg / hab.	Tonnes	Kg / hab.	
Ordures ménagères	13 927	213	12 789	193	10 811	159	↘ -15 %
Emballages (hors verre)	2 949	45	3 495	53	4 513	66	↗ +29 %

Afin de garantir une analyse cohérente et comparable des résultats, la comparaison des données est réalisée à partir de 2023, année marquant la simplification des consignes de tri.



La collecte des emballages (en tonnes)



Le taux de refus de la collecte sélective (tous flux confondus) est de 25 %

La collecte en déchèterie

4 déchèteries et 1 centre de recyclage sont présents sur le territoire et gérés en régie par le Sictom du Sud-Gironde. Une déchèterie pour les professionnels est gérée par une société privée à Langon, Val+.

Pour les communes de Louchats et Hostens, une convention a été signée avec la CDC du Val de L'Eyre pour un coût annuel de 137 167,43 € et un tonnage cumulé de 742 tonnes. Cette convention permet l'accès des administrés de ces 2 communes à la déchèterie de Saint Magne.



La déchèterie de Bazas

Depuis septembre 2024, la déchèterie de Bazas fonctionne en mode dégradé à la suite de la détérioration avancée de sa plateforme métallique. Afin de garantir la sécurité des usagers et des agents, cette infrastructure a été démantelée.

Le site poursuit néanmoins son activité et continue d'accueillir la majorité des flux habituellement collectés, notamment les déchets verts, le mobilier, les batteries, les équipements de jardinage, les textiles et les autres déchets valorisables. En revanche, les apports de métaux, de tout-venant et de gravats ne peuvent plus être réceptionnés sur ce site.

Afin de rétablir une offre de service adaptée aux besoins du territoire, un projet de création d'une nouvelle déchèterie est actuellement à l'étude. Les jours d'ouverture sur les déchèteries de Préchac et Lerm-et-Musset ont été élargis afin de compenser.



Zoom sur les nouvelles filières... et leurs fragilités

Mise en œuvre de la filière REP PMCB

La filière à Responsabilité Élargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB) a été déployée sur l'ensemble des déchèteries du territoire en mars 2025.

Cette évolution a entraîné une adaptation des consignes de tri, notamment pour les déchets de bois et certains matériaux du bâtiment. La mise en place de cette filière permet d'améliorer la valorisation des déchets concernés tout en contribuant à la maîtrise des coûts de traitement supportés par la collectivité et ses usagers.

La filière REP PMCB reste aujourd'hui soumise à des incertitudes quant à son équilibre économique. Les difficultés financières rencontrées par certains éco-organismes et opérateurs de la filière pourraient, à terme, remettre en cause les conditions actuelles de prise en charge de certains flux et nécessiter une adaptation de l'organisation du service.



Les déchets acceptés en déchèterie

Type de déchets	Bazas	Langon	Lerm-et-Musset	Préchac	Saint-Symphorien	Collecte / Transport	Valorisation
Ameublement + Jeux et jouets + Articles de bricolage et de jardin	●	●	●	●	●	P/P	Ecomaison
Appareils électriques (DEEE)	●	●	●	●	●	P/P	Ecologic
Articles de bricolage et de jardin thermiques	●	●	●	●	●	P/P	Ecologic
Articles de sport et loisirs	●	●	●	●	●	P/P	Ecologic
Batteries et piles	●	●	●	●	●	P/P	Ecosystem
Bois	●	●	●	●	●	P/P	Valobat
Bouteilles de gaz	✗	●	●	●	●	P/P	Tous les revendeurs
Carton	●	●	●	●	●	R/R	Val+
Cartouches d'imprimante	●	●	●	●	●	P/P	Printerre
Couettes et oreillers	●	●	●	✗	●	P/P	Ecomaison
Déchets dangereux (dont outillage du peintre)	●	●	●	●	●	P/P	Eco DDS et Triadis
Déchets non recyclables (Tout venant)	✗	●	●	●	●	R/R	Val+
Emballages en plastique, métal, carton et tous les papiers	●	●	●	●	●	R/R	Tri Gironde
Gravats (inerte)	✗	●	●	●	●	R/R	Pepin Colas / TGE
Huile alimentaire	●	●	●	●	●	P/P	Eco Gras
Huile de vidange	●	●	●	●	●	P/P	Chimirec
Lampes (ampoules et néons)	●	●	●	●	●	P/P	Ecosystem
Menuiseries vitrées	●	●	●	●	●	P/P	Valobat
Métaux	✗	●	●	●	●	P/P	Decons
Palettes et cagettes	✗	●	●	●	●	R/P	Egger
Plastiques durs	✗	●	✗	✗	✗	P/P	Valobat
Plâtre	✗	●	●	✗	✗	P/P	Valobat
Pneus	●	●	●	●	✗	P/P	Aliapur
Radiographies	●	●	●	●	●	P/P	SEP RECYCL M. Marseille
Textiles	●	●	●	●	●	P/P	Eco TLC (Le Relais)
Végétaux	●	●	●	●	●	R/R	Sictom du Sud-Gironde
Verre	●	●	●	●	●	R/R	OI Manufacturing

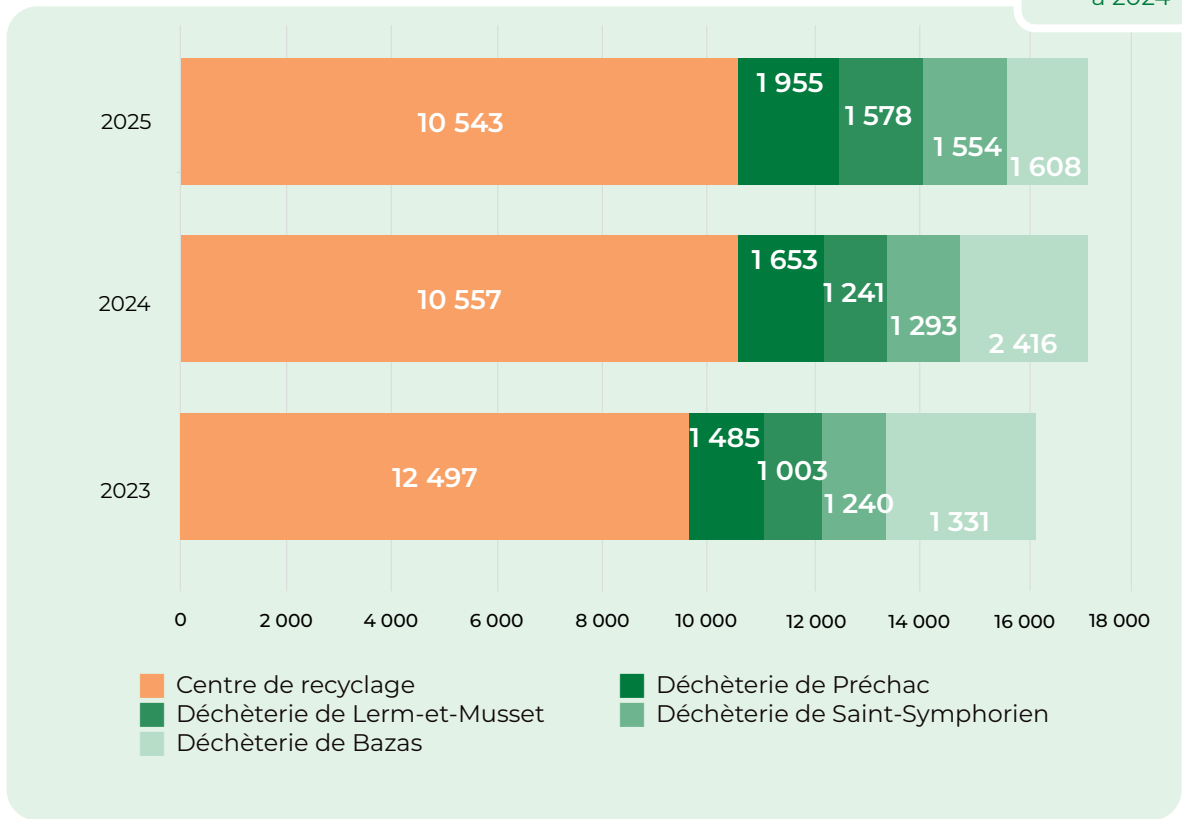
* R : Régie - P : Prestataire

Apport en déchèterie (par ordre d'importance)

Type de déchets	Langon	Préchac	Bazas	Lerm-et-Musset	Saint-Symphorien	Tonnages collectés	Évolution 2024-2025	Kg/hab./an
Végétaux	3 955	373	1 137	197	394	6 056	↘ - 5,02 %	92
Déchets non recyclables (Tout venant)	1 991	492	–	516	333	3 332	↘ - 12,65 %	50
Bois multi REP	1 164	283	87	321	203	2 595	↗ + 48,20 %	39
Bois brut (palettes/cagettes)	290	4	95	101	47			
Gravats (inerte)	1 313	286	–	256	267	2 122	↗ + 46,55 %	32
Ameublement + jeux et jouets de plus de 80 cm	513	116	37	161	88	914	↘ - 44,81 %	14
Métaux	478	118	–	151	91	838	↘ - 3,78 %	13
Carton	281	81	10	94	54	520	↘ - 3,02 %	8
DEEE	260	40	32	65	63	460	↘ - 10,06 %	7
Plastiques durs	152	–	–	–	–	152	–	2
Déchets dangereux (dont outillage du peintre)	40	14	2	10	5	72	↘ - 2,6 %	1
Plâtre	31	–	–	17	–	48	–	1
Pneus	28	0	9	9	0	46	↘ - 8,39 %	1
Huile de vidange	21	5	1	5	4	36	↘ - 0,75 %	1
Batteries	13	4	0	0	0	17	↘ - 9,41 %	0
Menuiseries vitrées	4	1	0	2	1	8	–	0
ASL	1	2	0	0	2	5	↗ + 66,30 %	0
Piles	2	0,6	0,2	0,7	0,4	4	↗ + 5,8 %	0
Huile alimentaire	2	0	1	1	1	4	↗ + 24,66 %	0
ABJTh	3	0	0	0	1	3	↗ + 62,30 %	0
ASL + ABJ + Jeux et jouets de - 80 cm	0	1	0	0	1	2	–	0
Lampes (ampoules et néons)	1	0,1	0	0,5	0,2	2	↘ - 10,64 %	0
Cartouches d'imprimante	0,1	0,03	0,03	0,05	0,04	0	↘ - 31,03 %	0
Radiographies	0,1	0	0	0	0	0	↘ - 14,20 %	0
TOTAL	10 543	1 955	1 608	1 578	1 554	17 238	↗ + 0,46 %	261

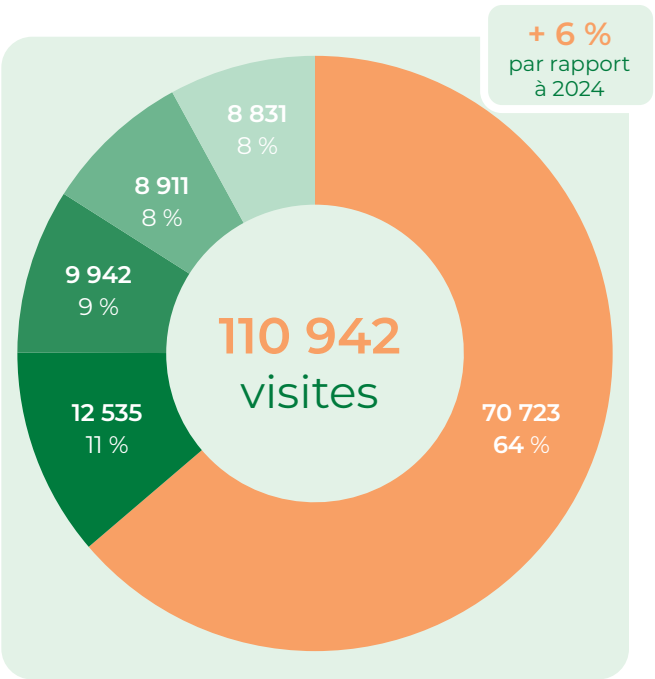
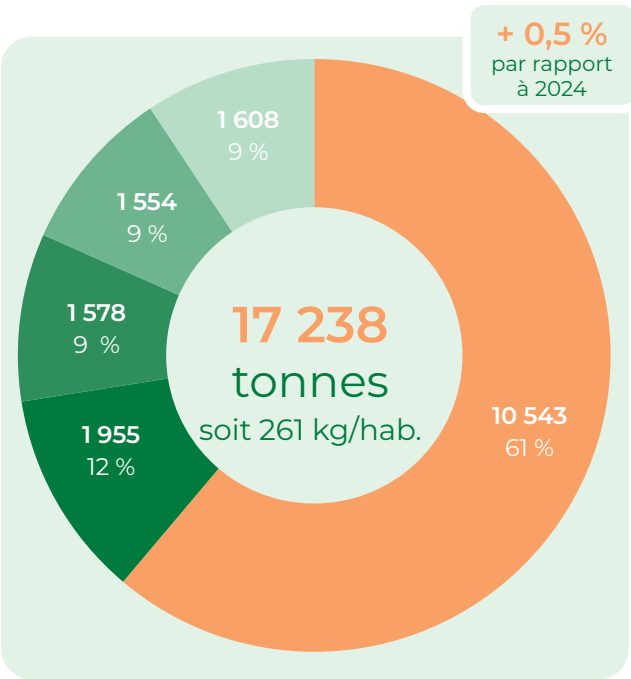
Apport par déchèterie - Évolution depuis 2023 (en tonnes)

+ 0,5 %
par rapport
à 2024



Tonnages collectés par déchèterie

Fréquentation en déchèterie



Centre de recyclage
Déchèterie de Lerm-et-Musset
Déchèterie de Bazas

Déchèterie de Préchac
Déchèterie de Saint-Symphorien

Autres services

Proxi végétaux

Ce service de proximité apporte une solution aux communes de la rive droite quant à la gestion de leurs végétaux. En 2025, 14 communes, réparties en 2 zones, ont bénéficié de ce service. Le Sictom du Sud-Gironde a organisé 6 Proxi-végétaux correspondant à environ 4 tonnes de végétaux.

Location de bennes

	Nombre de bennes				Tonnage			
	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025
Végétaux	31	20	27	↗ + 35 %	80	43	66	↗ + 53 %
Tout venant	25	24	14	↘ - 42 %	77	69	30	↘ - 57 %
Bois	20	18	2	↘ - 89 %	70	58	4	↘ - 93 %
Gravats	16	9	9	→ 0 %	176	65	85	↗ + 30 %
Cartons	2	3	5	↗ + 67 %	0,5	1	2	↗ + 140 %
TOTAL	94	74	57	↘ - 23 %	404	236	187	↘ - 21 %

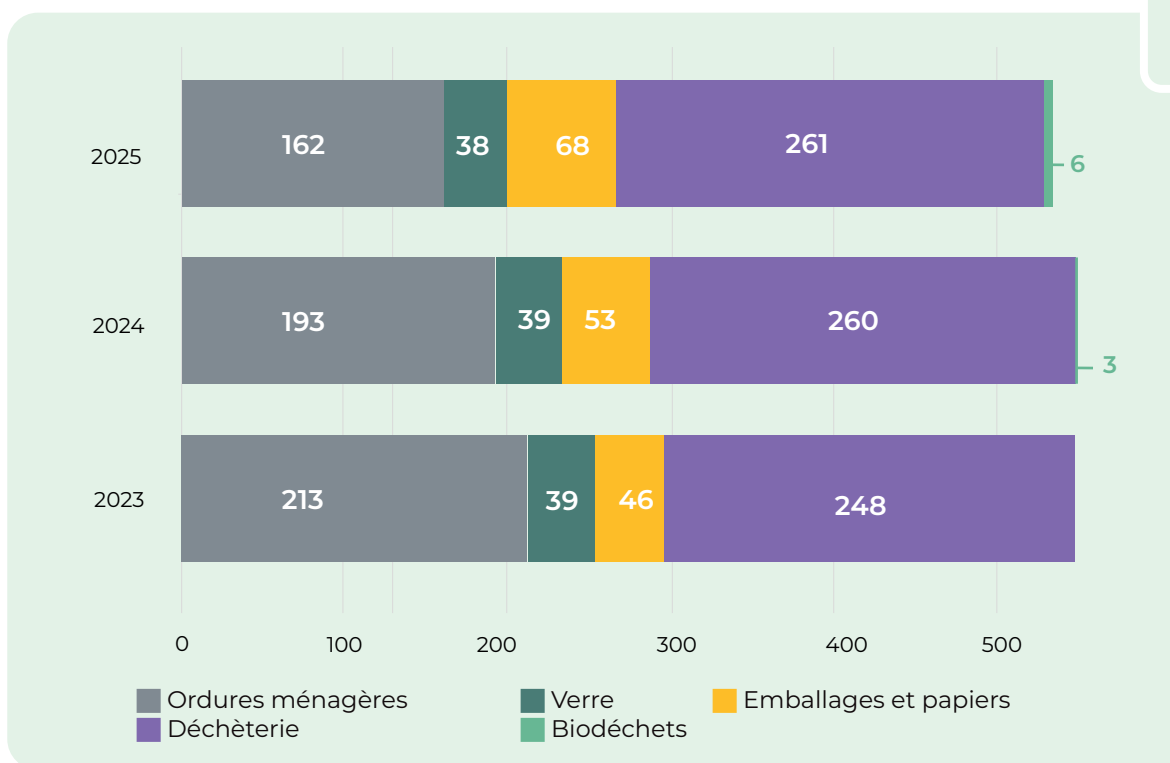
Mise à disposition de caissons aux communes

	Nombre de bennes				Tonnage			
	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025	2023	2024	2025	Évolution 2024-2025
Végétaux	75	64	61	↘ - 5 %	375	384	343	↘ - 11 %
Tout venant	7	3	1	↘ - 67 %	19	11	7	↘ - 35 %
Bois	2	6	3	↘ - 50 %	9	21	8	↘ - 63 %
Gravats	5	0	0	—	35	0	0	—
Cartons	11	12	3	↘ - 75 %	9	12	4	↘ - 71 %
TOTAL	100	85	68	↘ - 20 %	447	428	362	↘ - 20 %

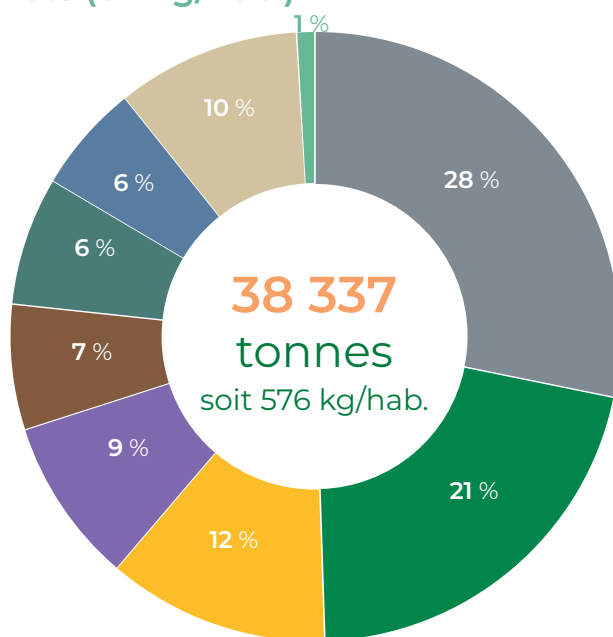


Évolution des collectes (en kg/hab.)

- 2 %
par rapport
à 2024



Production des déchets (en kg/hab.)



Ordures ménagères - 28 %
10 811 t soit 162 kg/hab.

Végétaux - 21 %
8 159 t soit 123 kg/hab.

Emballages et papiers - 12 %
4 513 t soit 68 kg/hab.

Tout venant - 9 %
3 369 t soit 51 kg/hab.

Bois - 7 %
2 614 t soit 39 kg/hab.

Verre - 6 %
2 552 t soit 38 kg/hab.

Gravats - 6 %
2 207 t soit 33 kg/hab.

Autres - 10 %
3 742 t soit 56 kg/hab.

Biodéchets - 1 %
370 t soit 6 kg/hab.

Le traitement

Tonnages à traiter

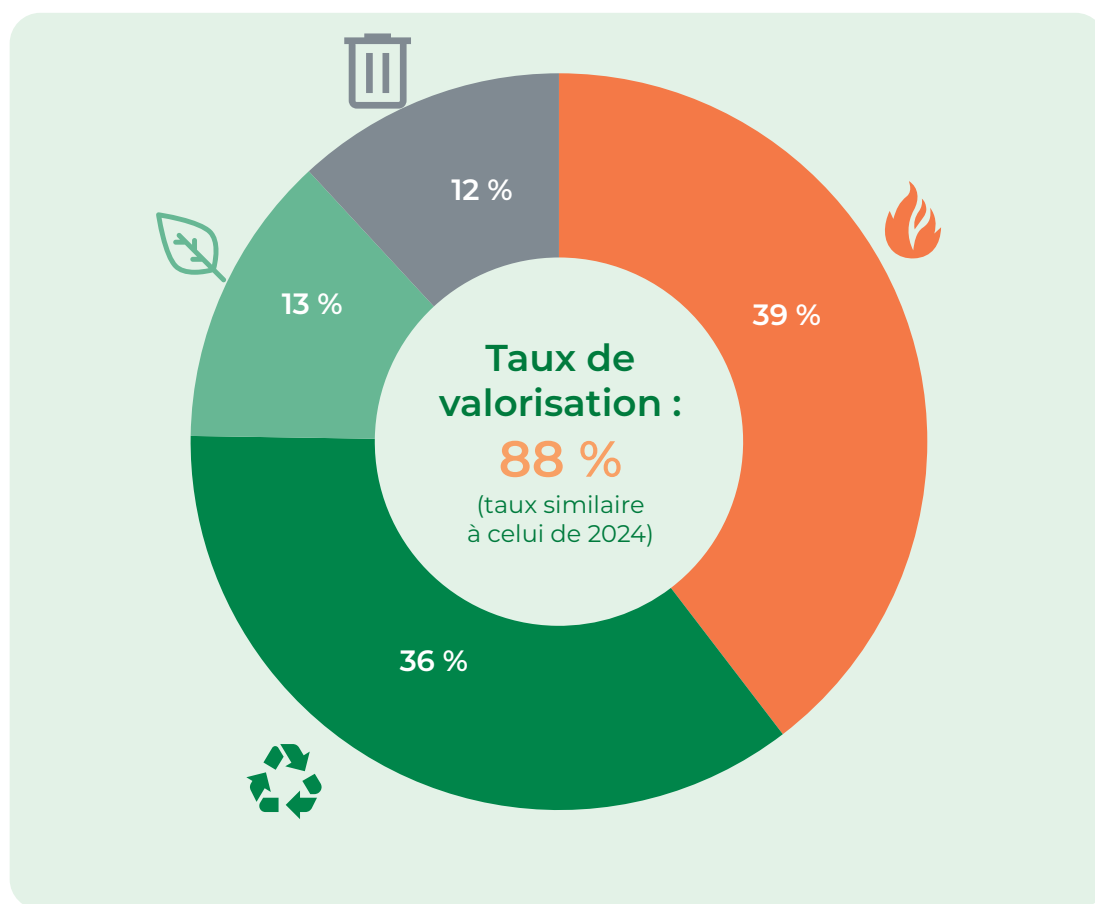
Type de déchets	Tonnage valorisé ^[1]		Tonnage enfoui	Filières de traitement et de valorisation	Capacité de stockage
	Matière et organique	Energie			
Ameublement + ABJ + Jeux et jouets		915		Val + pour Ecomaison	
Ampoules	2			Recylum Ecosystem	
ABJTh	3			Val+ pour Ecologic	
ASL	3,35	0,15	1,5	Val+ pour Ecologic	
ASL	NC ^[2]			Val+ pour Ecologic	
Batteries	17			STCM Bazoches	
Biodéchets	148	222		SUEZ Organique SAS (33)	25 000 t
Bois	2 614			EGGER (40)	
Bouteilles de gaz	NC			L'ensemble des revendeurs	
Capsules de café	0,3			Collectors / Tri Gironde	
Cartons	847			Centre de tri : Val+ Repreneur : SUEZ (33)	
Cartouches d'imprimante	NC			Printerre	
DDS	NC			PENA pour Eco DDS TRIADIS hors Eco DDS	
Déchets inertes (gravats)	1 832	375		Pepin Colas (33) Tri Garonne Environnement (47)	
DEEE	374	55	32	Val+ pour Ecologic	
Huile de vidange	36			Chimirec	
Huile végétale	4			Ecogras	
Menuiseries vitrées	7	1		Paprec pour Valobat	
Métaux	838			Decons (33)	
Ordures ménagères résiduelles		10 244	567	UVE Valbom de Bègles et Cenon, et Soval Lapouyade lors des arrêts techniques de Valbom	Site de Cenon : 138 000 t VALBOM à Bègles : 273 000 t SOVAL à Lapouyade : 430 000 t
Piles	3	1		Ecosystem	
Plastiques durs	65		87	Paprec pour Valobat	
Plâtre	26	4	18	Paprec pour Valobat	
Pneus	27	19		Alcyon pour Aliapur	
Radiographies	NC			SEP Recycl M-Marseille (13)	
Refus de tri		955	157	UVE Bègles et Soval Lapouyade	VALBOM à Bègles : 273 000 t SOVAL à Lapouyade : 430 000 t

Textiles	NC			Le Relais pour Eco-TLC	
Tout venant			3 369	Installation de stockage des déchets non dangereux SOVAL de Clérac	RV Sud-Ouest : 12 500 m ²
Tous les emballages et les papiers	3 401			Centre de tri : TRIGIRONDE (Saint Denis de Pile) / Tri - repreneurs : Plastiques : SUEZ / CITEO / PAPREC Métaux : ARCELOR MITTAL ET SUEZ Papiers : WILLIAN SABATIER RE-CYCLAGE et VEOLIA et PAPREC et NORSKE Sog	Site TRIGIRONDE : 34 000 t
Végétaux	4 325	1 191		Plateforme de compostage de Fargues Refus : Optibois (33)	10 220 t
Verre	2 552			Usine de recyclage du verre - OI-Manufacturing à Vayres	

[1] Avec variation de stock n-1

[2] Données non communiquées

Répartition du taux de valorisation



Valorisation énergétique - 39 %

Valorisation organique - 13 %

Valorisation matière - 36 %

Non valorisé (stockage) - 12 %

Plateforme de compostage

La plateforme de compostage du Sictom du Sud-Gironde, d'une superficie de 9 000 m², permet la fabrication de compost à partir des végétaux collectés dans les déchèteries du territoire et de l'entretien des espaces verts communaux.

Les déchets verts sont broyés, disposés en andains, puis retournés pour permettre une maturation plus rapide du compost et enfin criblés. Chaque lot de compost fait l'objet d'une analyse qualité avant sa commercialisation afin de répondre à la norme NF U 44-051.

En 2025, les 8 159 tonnes de végétaux collectés ont permis la production et la vente de près de 4 325 tonnes de compost.

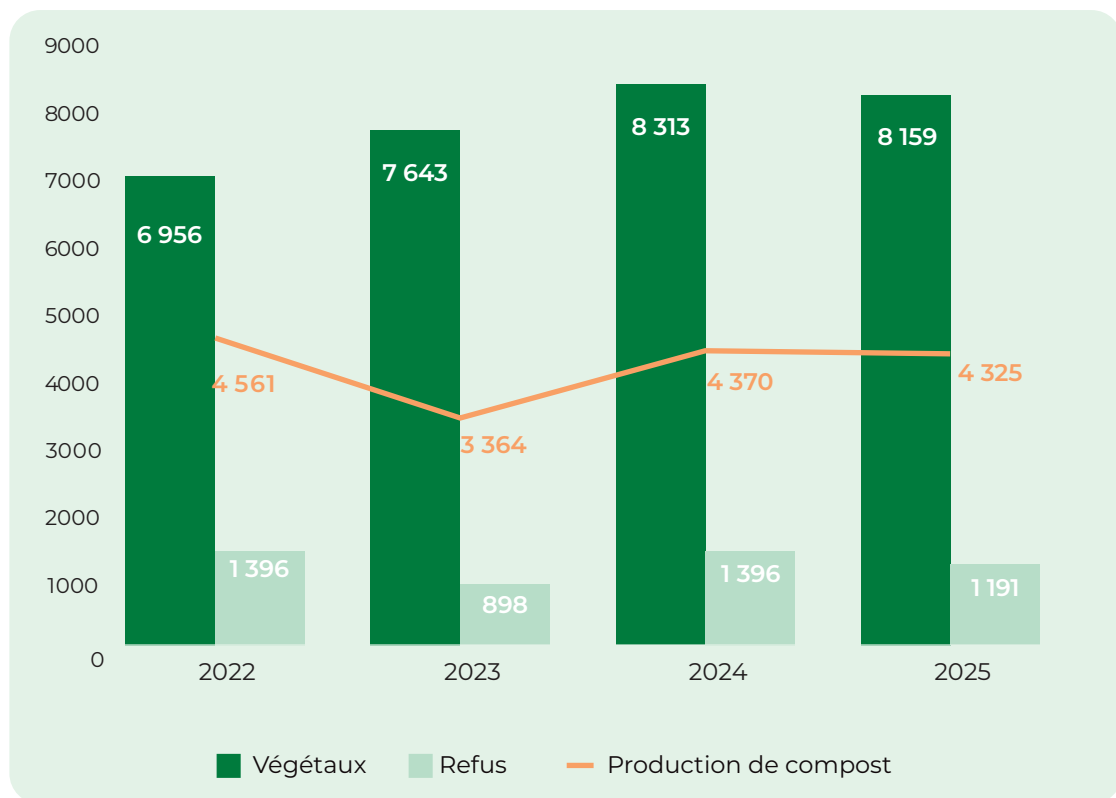


Apport de végétaux par les professionnels

La déchèterie gérée par Val+ à Langon n'accueillant pas les végétaux, de nombreux professionnels viennent les déposer sur la plateforme de Fargues au prix de 45 € la tonne.

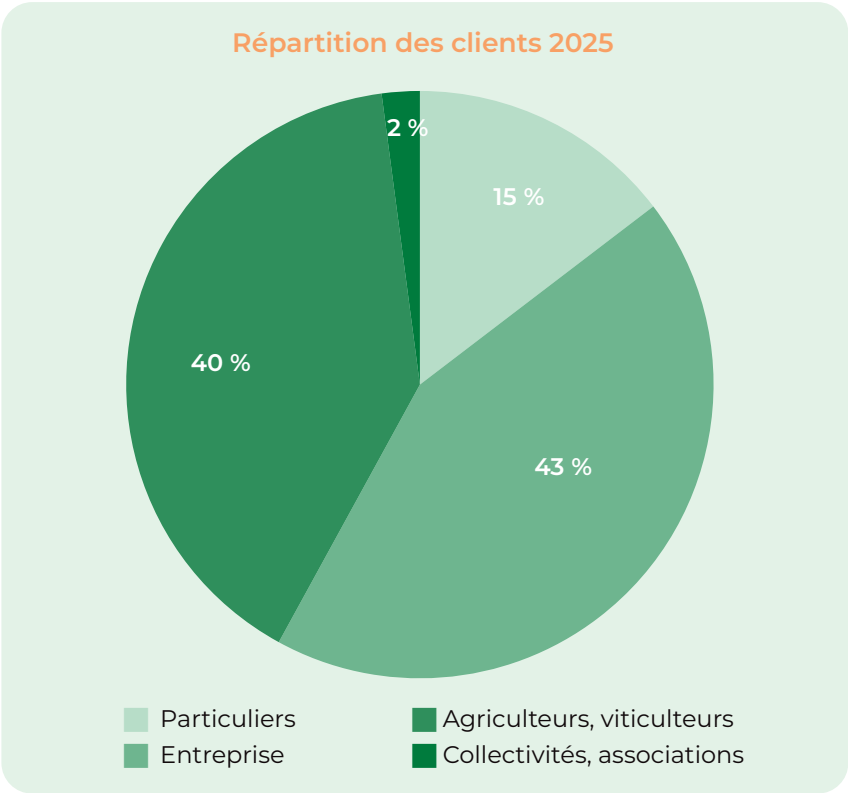
	2021	2022	2023	2024	2025	
Tonnage	195	262	285	430	576	↗ + 32 %
Montant facturé	7 810 €	10 452 €	11 391 €	19 380 €	25 882 €	↗ + 34 %

Production de compost en tonnes

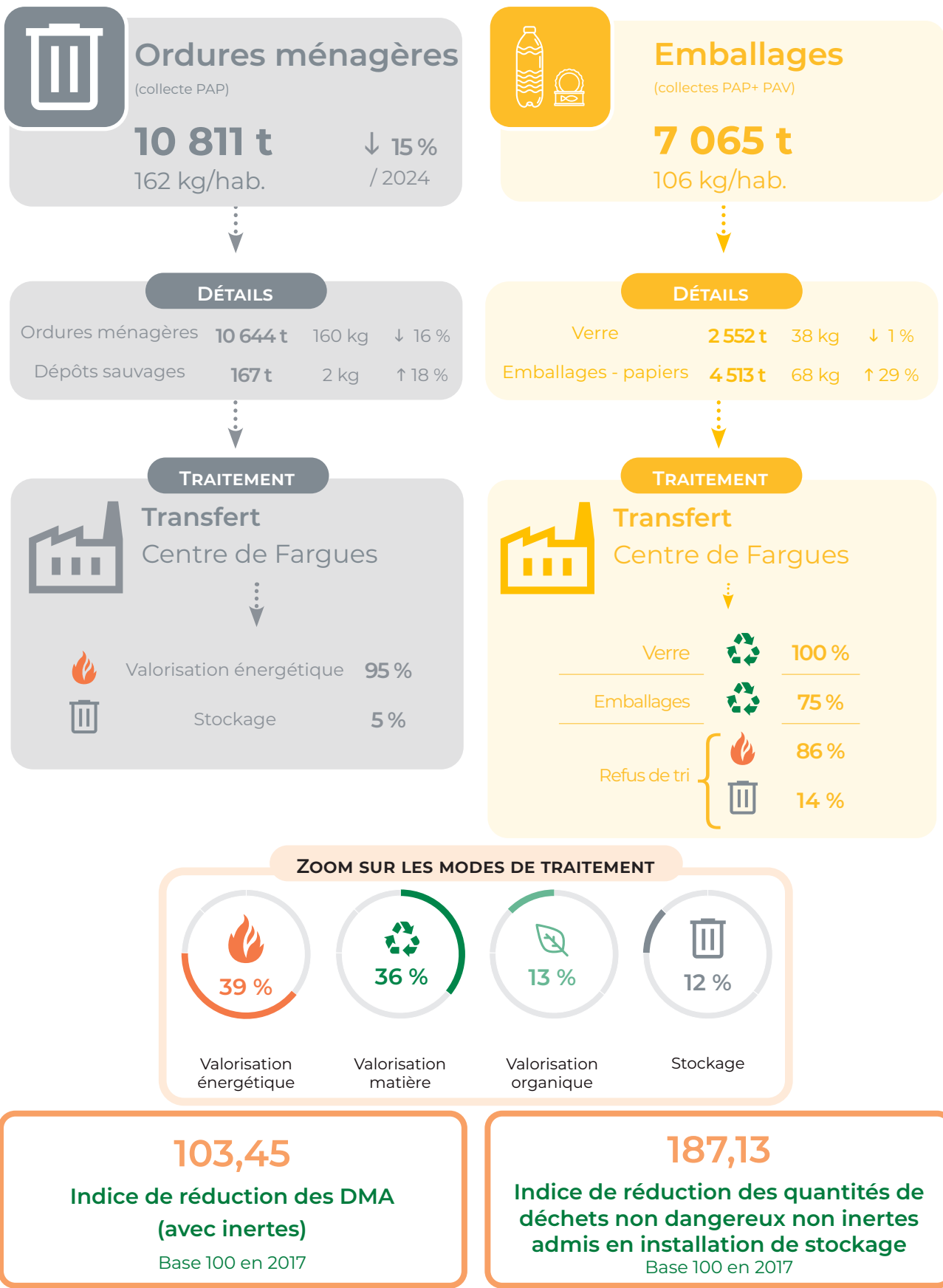


Vente de compost

		2023	2024	2025	Évolution 2024-2025
Compost en vrac	Particuliers	711 t	899 t	633 t	↘ - 30 %
	Entreprises	870 t	1 832 t	1 875 t	↗ + 2 %
	Agriculteurs, viticulteurs	1 612 t	1 594 t	1 727 t	↗ + 8 %
	Collectivités, associations	170 t	45 t	90 t	↗ + 102 %
	TOTAL	3 363 t	4 370 t	4 325 t	↘ - 1 %
Compost en sacs		742	800	824	↗ + 3 %



Synoptique des déchets



DONNÉES TOTALES ANNUELLES

38 337 t

collectées en 2025

576 kg/hab.*
(avec inerte)

↓ 1,7 %

par rapport à 2024



Déchèteries

(+ collectes spécifiques + apport direct)

20 091 t

302 kg/hab.

↑ 0,6 %
/ 2024



Biodéchets

(collectes PAV+ PAP)

370 t

6 kg/hab.

↑ 102 %
/ 2024

DÉTAILS

Principaux flux	Tonnes	kg/hab.	Évolution /2024
Végétaux total	8 159 t	122,56	- 1,87 %
• en déchèterie	6 056 t		
• en apport direct plateforme	1 314 t		
• Proxi-végétaux	4 t		
• Collecte PAP	354 t		
• Location de bennes	66 t		
• Mise à disposition mairies	365 t		
Tout venant	3 369 t	50,61	- 13,75 %
Bois	2 614 t	39,27	+ 41,07 %
Inerte (gravats)	2 207 t	33,15	+ 46,06 %
Ameublement et jeux et jouets	915 t	13,74	- 44,85 %
Cartons	847 t	12,72	- 5,30 %
Métaux	838 t	12,59	- 3,78 %
DEEE	461 t	6,92	- 10,06 %
Textiles	283 t	4,25	+ 10,98 %
Plastiques durs	152 t	2,28	-
DDS	72 t	1,08	- 2,68 %
Plâtre	48 t	0,72	-
Pneus	46 t	0,69	- 8,39 %
Huile de vidange	36 t	0,54	- 0,75 %
Batteries	17 t	0,25	- 7,86 %
Menuiseries vitrées	8 t	0,13	-
ASL	5 t	0,08	+ 66,67 %
Huile végétale	4 t	0,06	+ 35,47 %
Piles	4 t	0,06	- 0,08 %
ABJTH	3 t	0,05	+ 60,00 %
ASL + ABJ + jeux/jouets de - 80 cm	2 t	0,03	-
Ampoules	2 t	0,03	+ 4,15 %
Capsules de café	0 t	0	- 74,00 %
Cartouches d'imprimante	0 t	12,72	-
Radiographie	0 t	12,72	-

TRAITEMENT



Transfert

Centre de Fargues



Valorisation énergétique 60 %



Valorisation organique 40 %

VALORISATION DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES



Valorisation matière 39 %



Valorisation organique 25 %



Stockage 21 %



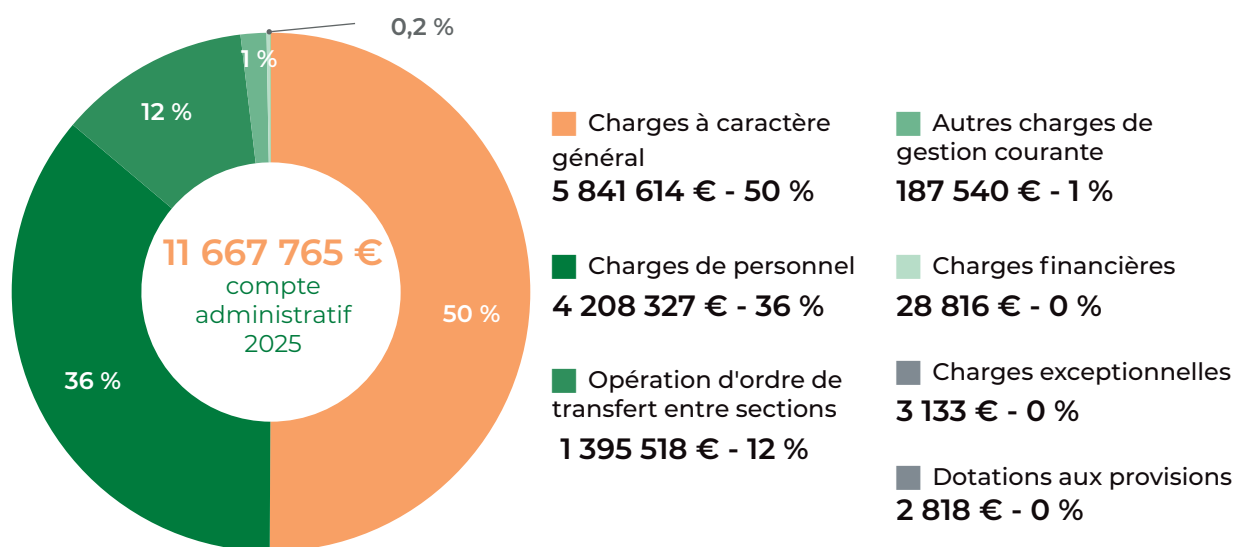
Valorisation énergétique 15 %

LÉGENDE

*	Population INSEE : 66 571 hab.
Collecte PAP	Collecte en porte à porte
Collecte PAV	Collecte en apport volontaire
	Valorisation matière
	Valorisation organique
	Valorisation énergétique
	Stockage

INDICATEURS FINANCIERS

Dépenses de fonctionnement



Principales dépenses de prestations

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel (€ TTC)	Évolution 2024/2025
SOVAL (VALBOM)	Incineration des ordures ménagères	Marchés	31/12/2025	1 821 342 €	↘ - 12 %
TRI GIRONDE	Tri des emballages multimatériaux	Convention TRIGIRONDE	–	1 148 603 €	↗ + 30 %
SUD-GIRONDE MOBILITÉS	Approvisionnement gazole	Convention	–	880 291 €	↗ + 71 %
SUEZ RV SUD OUEST	Transfert, transport et traitement du tout venant	MP 1 an renouvelable 4 fois	31/12/2025	726 350 €	↘ - 10 %
PICOTY AQUITAINE + TPSO + DYNEFF	Fourniture GNR à Fargues	Bon de commande	–	44 402 €	↗ + 8 %
VALPLUS	Conditionnement des cartons	Convention	–	38 286 €	↘ - 10 %
TRIADIS SERVICES TOULOUSE	Traitement déchets dangereux	Contrat annuel	31/12/2025	34 114 €	↘ - 21 %
BPL TRANSPORT	Transport du bois	Bon de commande	–	14 372 €	↘ - 65 %
QUADRIA	Fourniture de composteurs	Bon de commande	–	3 680 €	↘ - 98 %

Il est à noter une baisse notable du montant de traitement des ordures ménagères (-12%) et du tout venant qui n'est pas compensée par l'augmentation du tri des matériaux.

En 2025, le syndicat Sud-Gironde Mobilités a réalisé une régularisation de la TVA sur la refacturation du gasoil.

Dépenses d'investissement

Investissement	Montant
Achat de 3 bennes à ordures ménagères	764 258 €
Conteneurisation des bacs jaunes (phase 4/4)	189 964 €
Conteneurisation des bacs noirs sur le secteur en bacs de regroupement et renouvellement	80 838 €
Site de Fargues : mise aux normes des bassins, réaménagement du centre de transfert des déchets, renouvellement du trommel	75 017 €
Achat de 2 véhicules de service utilitaires	54 752 €
Achat de 28 colonnes à verre en bois	47 981 €
Participation SPL UNITOM 33	35 000 €
Achat de 24 abris bacs pour collecte des biodéchets	28 714 €
Sécurisation des garde-corps sur le centre de recyclage de Langon	23 348 €
Installation de 2 systèmes d'intelligence artificielle sur les BOM	12 578 €
Acquisition de système d'identification des PAV	10 068 €
Renouvellement matériel de bureau et informatique	9 227 €
Achat terrain pour chemin d'accès déchèterie de Fargues	4 350 €
TOTAL	1 336 095 €

En 2025, les investissements se sont portés principalement sur le centre de transfert des déchets. En effet, modernisé et sécurisé, il a permis l'optimisation du transport des déchets sur les différents exutoires.

3 bennes de collecte ont été remplacées dont 2 de grande capacité (26 tonnes de PTAC) permettant également d'optimiser les tournées de collecte.

Recettes de fonctionnement

	Montant annuel (TTC)	Pourcentage	Évolution 2024/2025
Participation CDC issues des redevances	9 229 512 €	74 %	↘ - 1 %
Soutiens Eco-organismes	1 715 741 €	14 %	↗ + 10 %
Vente de matières	696 354 €	6 %	↘ - 7 %
Prestations de service (facture de traitement des DV, conteneurs, livraisons, refacturation transport SPL..)	341 303 €	3 %	↗ + 18 %
FCTVA	203 311 €	2 %	↘ - 42 %
Subventions investissement ADEME	200 626 €	2 %	↘ - 32 %
Subventions investissement Citeo	124 307 €	1 %	—
Subventions de fonctionnement	30 000 €	0 %	—
Subventions investissement Région	14 603 €	0 %	—
Emprunts	0 €	0 %	—
TOTAL	12 555 757 €		

En 2025, les tarifs de la redevance des ordures ménagères sont restés stables. Seuls les tarifs des communes ayant choisi de maintenir un service supérieur à un passage par semaine ont augmenté.

L'extension des consignes de tri à l'ensemble des plastiques et l'expérimentation du tri en porte à porte depuis 2023 ont permis une amélioration du taux de recyclage des emballages provoquant ainsi une augmentation des soutiens de la part de l'éco organisme CITEO.

Le travail des services, par des réponses à des appels à projets, a également permis de bénéficier de subventions d'investissement pour financer l'acquisition des bacs jaunes et les systèmes d'identification des bacs, ainsi que des actions de prévention des déchets.

Il est à noter que malgré l'augmentation des tonnages collectés, les produits de vente de matériaux ont diminué en 2025. En effet, les mercuriales de rachat des matériaux sont pour la plupart fixées mensuellement en fonction du contexte économique.

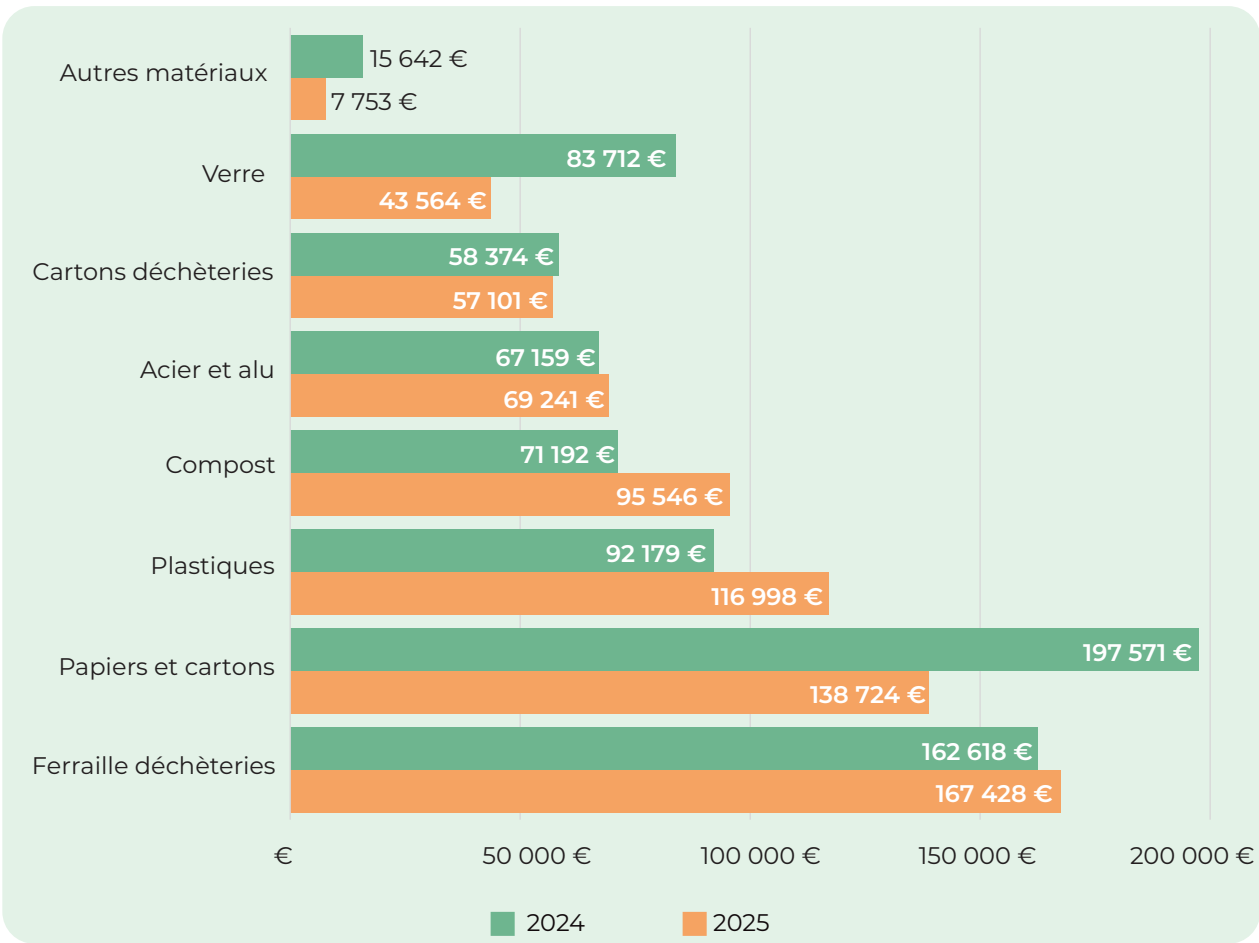
Recettes issues des éco-organismes

	Montant annuel (TTC)	Évolution 2024/2025
Citeo REP Emballages	1 588 246 €	↗ + 15 %
Ecologic - REP D3E	51 193 €	↗ + 66 %
Citeo REP Papiers	44 585 €	↘ - 23 %
Ecomobilier puis Ecomaison - REP Ameublement	21 438 €	↘ - 49 %
Eco DDS - REP DDS	6 480 €	↘ - 12 %
Ecologic - REP ABJTh et ASL	3 800 €	↗ + 138 %
TOTAL	1 715 741 €	↗ + 10 %

+ 10 %

par rapport
à 2024

Recettes issues des ventes de matériaux



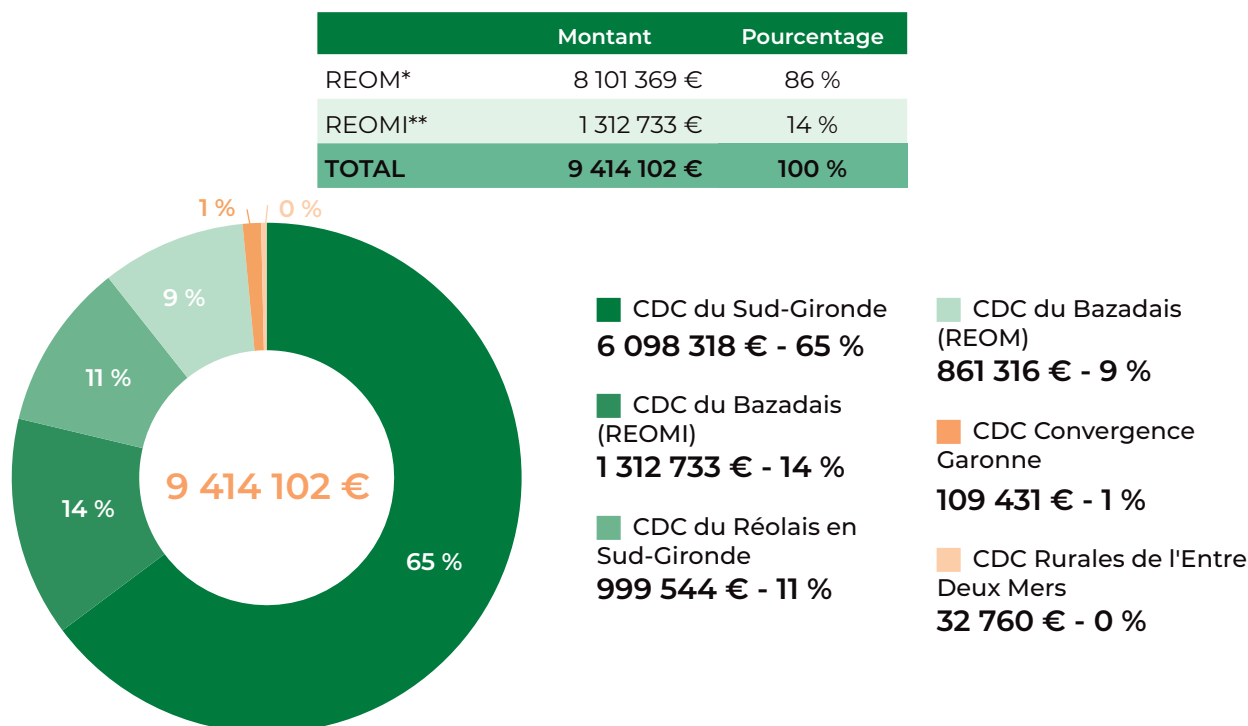
L'expérimentation du tri en porte-à-porte, lancée en 2023, a porté ses fruits en améliorant significativement notre taux **de recyclage des emballages**. Cependant, malgré une hausse des tonnages collectés, les recettes issues de la vente des matériaux ont diminué en 2025.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs externes :

- **L'instabilité du marché** : Les prix de rachat des matériaux (mercuriales) sont fixés mensuellement selon le contexte économique global, et non local.
- **La chute du prix du verre** : Le secteur subit une crise majeure. À titre d'exemple, le prix de reprise du verre est passé de **31 €/tonne** en 2024 à moins de **15 €/tonne** en 2025, soit une baisse de plus de 50 %.
- **La valorisation organique** : À l'inverse, les recettes liées au compost sont en progression. Les tarifs de vente étant restés stables, cette hausse est directement liée à l'augmentation des volumes vendus.

En résumé : Ces résultats confirment la forte volatilité des recettes de recyclage qui dépendent davantage des cours mondiaux que de la performance de collecte locale.

Financement du service par les administrés



* Fonction du nombre de collectes d'ordures ménagères par semaine + du nombre de personnes dans le foyer

** Fonction du volume du bac + du nombre de levées de bac + du nombre de personnes dans le foyer

En 2025, les tarifs de la redevance des ordures ménagères sont restés stables, voire ont diminué pour une partie des usagers. Cette baisse globale s'explique par la généralisation du tri sélectif en porte-à-porte : désormais, la collecte alterne chaque semaine entre le bac noir et le bac jaune. Les foyers de 7 communes qui sont passées de 2 collectes d'ordures ménagères par semaine à ce nouveau rythme alterné ont ainsi vu leur facture s'alléger. Seul le tarif des 4 communes ayant choisi de maintenir un service supérieur à un passage par semaine a augmenté.

Néanmoins, le montant total des redevances émises est resté stable. Cette stabilité s'explique par une meilleure **dynamique des fichiers d'abonnés** :

- **Recensement précis** : L'opération de distribution des nouveaux bacs de tri a permis de réaliser un inventaire exhaustif sur le terrain.
- **Régularisation** : Cette démarche a permis d'identifier et d'intégrer des foyers qui n'étaient pas encore déclarés dans nos bases de données.

En résumé : L'augmentation du nombre de foyers répertoriés compense la baisse des tarifs individuels, permettant ainsi de maintenir l'équilibre financier du service sans peser davantage sur le budget des ménages déjà inscrits.

Une proposition de contrat de prélèvement a été adressée à tous les foyers avec la facture du 2^{ème} acompte de redevance, soit pour un prélèvement à échéance en 2 fois, soit selon un échéancier de 6 fois par an (ou 10 fois pour le secteur en REOMI). Cette communication ciblée a permis d'augmenter le taux de foyers prélevés passant de 9 % en 2018 à 44 % en 2025.

Montant de redevance facturé par CDC

En 2025, le montant des participations des CDC est resté **relativement stable**, s'alignant sur l'évolution des redevances facturées aux habitants.

Le montant est calculé proportionnellement au volume total des redevances émises durant l'année. Les tarifs des redevances comprennent une provision de 2 % permettant aux CDC d'absorber les décalages de trésorerie liés aux **retards de paiement** et de couvrir les éventuels **impayés**.

Redevance des professionnels et des communes

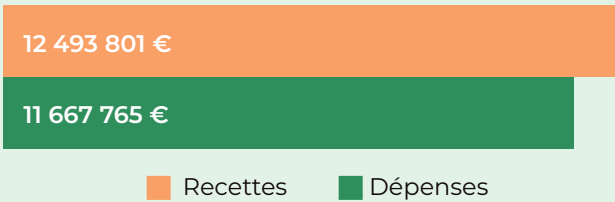
Les professionnels n'ont pas de proposition de service privé de collecte et traitement des déchets sur notre territoire.

Ainsi, le Sictom du Sud-Gironde a fait le choix de ne pas restreindre le service public de gestion des déchets aux seuls foyers. Le syndicat assure la collecte et le traitement des déchets assimilés des professionnels et des administrations à la condition qu'ils respectent le règlement de collecte.

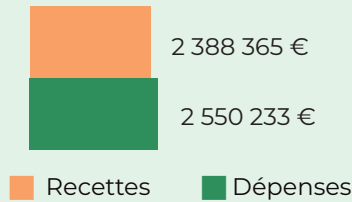
Depuis 2024, le Sictom propose une collecte des biodéchets aux professionnels avec une facturation spécifique dans le cadre de l'extension d'une collecte des biodéchets pour les particuliers.

Compte administratif

Fonctionnement



Investissement



Gestion de la dette

Dette annuelle au 1 ^{er} janvier 2025	Population DGF n+1	Dette annuelle par habitant	Emprunts souscrits
2 376 032 €	67 195	35,36 €	0 €

- 38 %
depuis 2020

L'autofinancement brut (CAF brute, épargne brute) du Sictom du Sud-Gironde de 2025 est de 1 941 252 euros.
La capacité de désendettement de la collectivité est donc d'environ 1 an.

Analyse des coûts de gestion

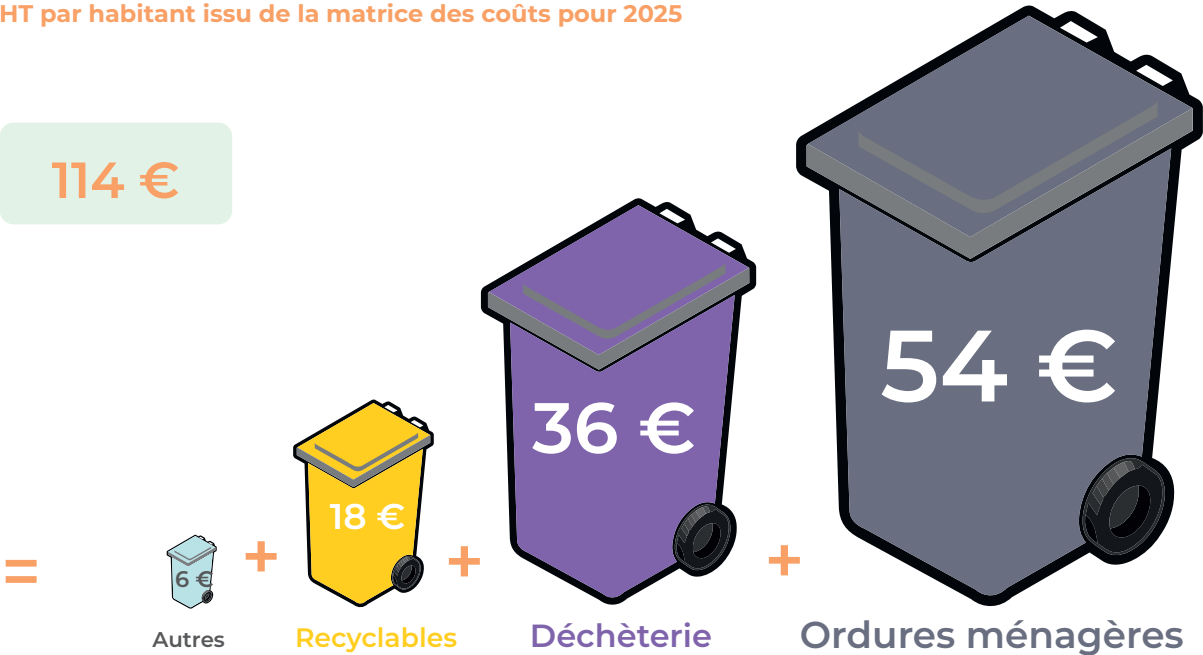
Prix HT par habitant issu de la matrice des coûts

	2023	2024	2025
OMR	66 €	62 €	54 €
Déchèteries	35 €	36 €	36 €
Recyclables	14 €	10 €	18 €
Autres	4 €	6 €	6 €
TOTAL	119 €	114 €	114 €

Prix HT à la tonne issu de la matrice des coûts

	2023	2024	2025
OMR	312 €	330 €	336 €
Biodéchets	–	–	269 €
Recyclables hors verre	263 €	145 €	223 €
Verre	67 €	67 €	124 €

Prix HT par habitant issu de la matrice des coûts pour 2025



Coût complet par étape technique et par flux

Prix HT par habitant

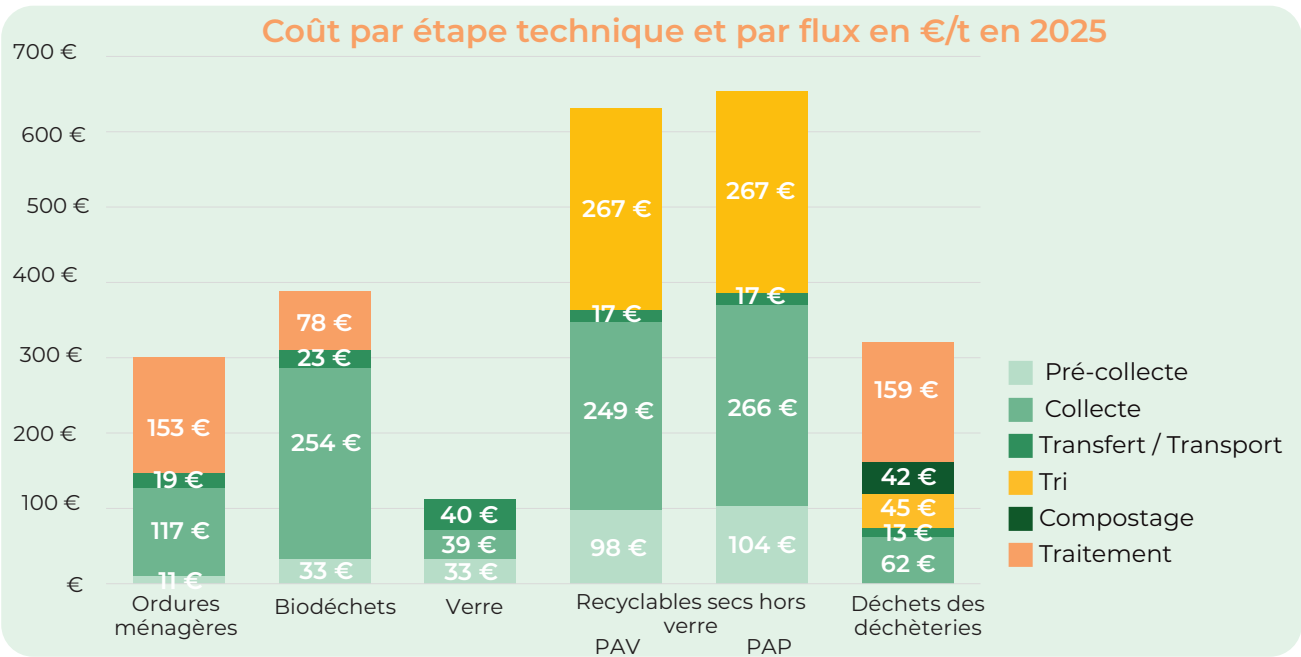
Etape technique	Ordures ménagères résiduelles		Biodéchets		Verre		Recyclables secs hors verre				Déchets des déchèteries	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	Apport volontaire		Porte à porte		2024	2025
Pré-collecte	2 €	2 €	1 €	1 €	1 €	1 €	5 €	5 €	6 €	5 €		
Collecte	24 €	19 €	3 €	6 €	1 €	2 €	8 €	13 €	12 €	13 €	13 €	15 €
Transfert / transport	3 €	3 €		1 €	1 €	2 €	1 €	1 €	2 €	1 €	5 €	3 €
Tri							16 €	14 €	12 €	13 €	0 €*	0 €*
Compostage (pour les végétaux)											4 €	4 €
Traitement	28 €	24 €	1 €	2 €							13 €	11 €

Prix HT à la tonne

Etape technique	Ordures ménagères résiduelles		Biodéchets		Verre		Recyclables secs hors verre				Déchets des déchèteries	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	Apport volontaire		Porte à porte		2024	2025
Pré-collecte	9 €	11 €	46 €	33 €	22 €	33 €	57 €	98 €	119 €	104 €		
Collecte	127 €	117 €	251 €	254 €	32 €	39 €	179 €	249 €	241 €	266 €	53 €	62 €
Transfert / transport	15 €	19 €	1 €	23 €	36 €	40 €	39 €	17 €	39 €	17 €	18 €	13 €
Tri							237 €	267 €	234 €	267 €	48 €*	45 €*
Compostage (pour les végétaux)											36 €	42 €
Traitement	148 €	153 €	75 €	78 €							140 €	159 €

* Uniquement carton

** Moyenne des tonnages des autres déchets



BILAN SOCIAL

Au 31 décembre 2025, l'effectif du Sictom du Sud-Gironde est de 90 agents, composé d'agents titulaires, contractuels et d'agents mis à disposition par le syndicat Sud-Gironde Mobilités.

Suite à la fusion des syndicats des eaux du secteur, le SIVOM du Sauternais a réintégré ses agents sur les missions du nouveau syndicat. Les services comptabilité et entretien du matériel ont ainsi été réorganisés.

Le choix politique de déployer la collecte en porte à porte du bac jaune à l'ensemble des habitants a nécessité la mise en œuvre de ressources humaines afin de mener à bien ce projet en interne.



82,5

équivalent temps plein



90

agents
au 31 décembre 2025



81 % d'hommes

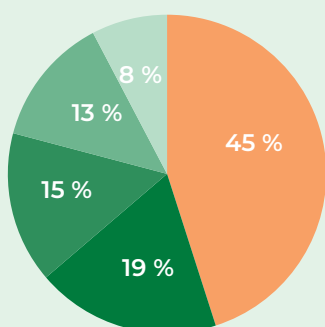
19 % de femmes



45,2 ans

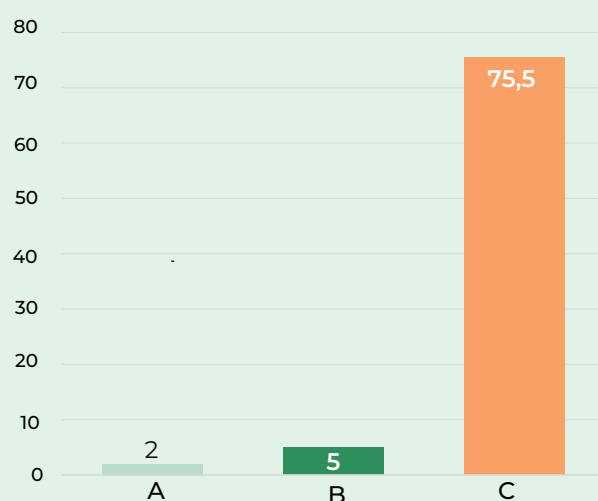
d'âge moyen

Répartition par service

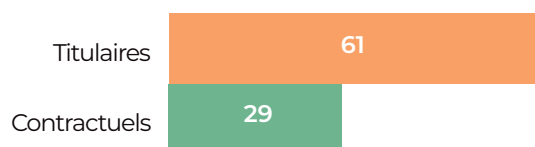


- Collecte : 40 agents
- Transfert / transport : 17 agents
- Administratif : 14 agents
- Déchèterie : 12 agents
- Technique : 7 agents

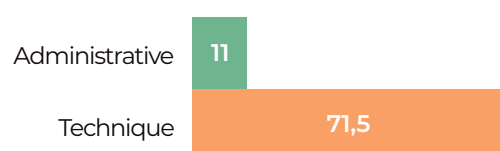
Répartition par catégorie*



Répartition par statut



Répartition par filière*

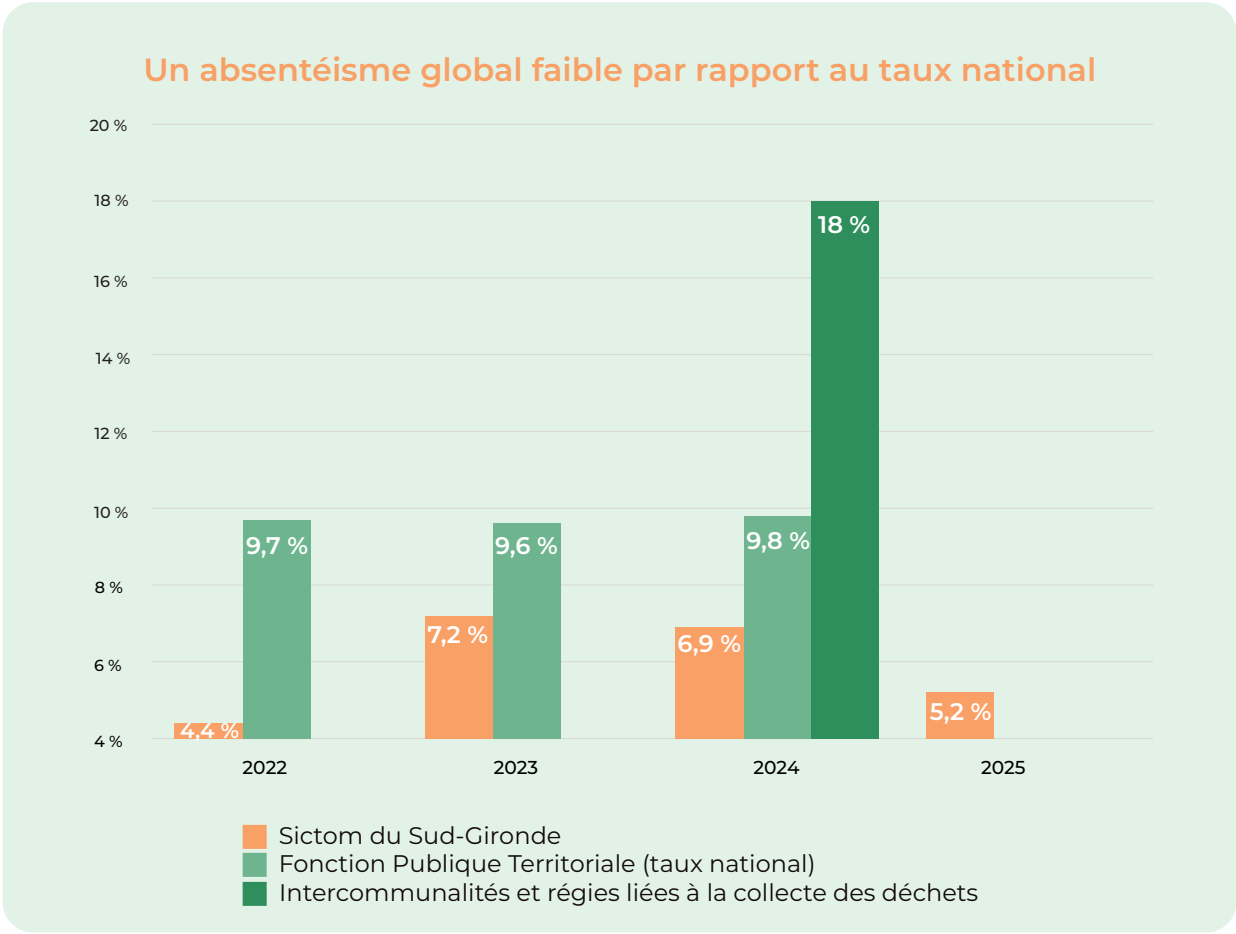


* Calcul sur la base des ETP

Absentéisme

Répartition par type d'arrêt	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Arrêt maladie et longue maladie	3,7 %	4,1 %	3,9 %	5,8 %	3,9 %	3,6 %
Accident de travail / Maladie professionnelle	1,9 %	0,7 %	0,4 %	1 %	2,5 %	1,6 %
Maternité / Paternité	0 %	0,1 %	0,1 %	0,4 %	0,5 %	–
TOTAL	5,5 %	4,9 %	4,4 %	7,2 %	6,9 %	5,2 %

5,2 % : Pourcentage total d'absentéisme pour le Sictom du Sud-Gironde. Le taux d'absentéisme est en baisse en 2025 après une nette augmentation en 2023.



Sécurité au travail

Le nombre d'accidents reste élevé par rapport aux années précédentes mais leur gravité est réduite.

Accident de travail	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de fréquence des accidents du travail	46	47	78	56	67
Taux de gravité des accidents du travail	1,44	0,72	2,06	5,04	3,26

67 : Taux de fréquence d'accident du travail. Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées
3,26 : Taux de gravité des accidents du travail. Nombre de jours d'arrêt pour accident du travail pour 1 000 heures travaillées

Mesures prises en 2025 pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme

Précollecte et collecte en porte à porte

- 100% du territoire conteneurisé pour la collecte sélective
- Résorption de 50 points noirs de collecte en porte à porte
- Généralisation des bacs de tri en porte à porte, achat de bacs pucés, aménagement des tournées concernées
- Collecte connectée, remontée automatique de points bloquants
- Achat de camions benne 26 tonnes et 19 tonnes double chaises automatiques
- Création de 32 plans de tournées (collectes en porte à porte OMr et TRI)

Déchèteries

- Formations nouvelles REP PMCB
- Sécurisation des garde-corps au centre de recyclage de Langon

Site de Fargues

- Achat (renouvellement) d'une chargeuse pour la plateforme de compostage

Bureaux

- Achat de souris ergonomiques, de réhausses écran, de claviers ergonomiques
- Renouvellement de postes informatiques
- Renouvellement de fauteuils ergonomiques

Comité Social Territorial

Le Comité Social Territorial est consulté pour avis sur les questions relatives à l'organisation, au fonctionnement des services, aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines.

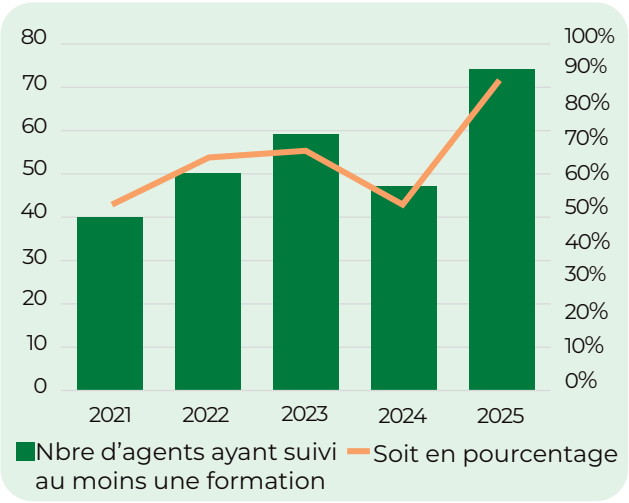
Voici les points abordés en 2025 au sein du CST :

- Adoption du plan de formation
- Certification du formateur PRAP et présentation de la démarche aux agents
- Mise à jour du Document Unique
- Adoption du rapport social unique
- Étude des accidents du travail

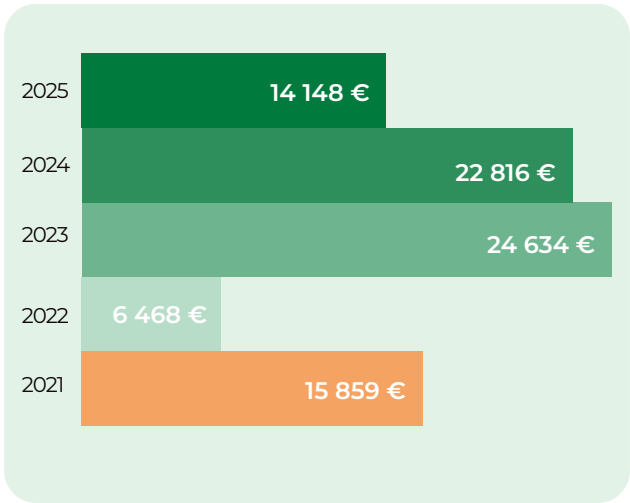


Professionnalisation des agents

Formation par agent



Frais de formation



Types de formation

Type de formation	2024		2025	
	Formations d'agents	Nbre de jours	Formations d'agents	Nbre de jours
Formation CACES	8	13	12	31,5
Formation FIMO et FCO	18	105	2	10
Formation SST et PSC1	33	36	33	37
Formation manipulation des extincteurs	0	0	65	2
Formation des encadrants	2	6,5	4	5,5
Formation d'intégration	0	0	3	20
Préparation concours	1	15,5	3	9
Autres formations	5	32,5	13	34
Compte personnel de formation	0	0	0	0
TOTAL	67	208,5	135	149

Formation hygiène et sécurité

Un effort particulier a été engagé en 2025 en matière de formation à l'hygiène et à la sécurité, notamment concernant la manipulation des extincteurs, exigée par l'assurance dommages aux biens, ainsi que la formation des agents aux gestes de premiers secours.

- 12 agents formés à la conduite des engins
- 2 agents formés FIMO/FCO
- 36 agents formés aux gestes de premiers secours
- 62 agents formés à la manipulation des extincteurs
- 1 agent diplômé formateur en prévention des risques liés à l'activité physique



COMMUNICATION

Différents médias et outils sont utilisés pour informer les usagers du Sictom du Sud-Gironde.

En 2025, le Sictom du Sud-Gironde s'est doté d'une application mobile afin d'être plus proche de ses usagers.

D'autres supports de communication permettent également de sensibiliser et d'informer.

Communication numérique



1 685 711

pages vues
sur le site internet
pour **706 288** visites



4 580

téléchargements de
l'application mobile
lancée en juillet 2025



2 180

abonnés (+ 8%)



213

abonnés (+ 61%)

Communication aux usagers

L'application mobile : pour un service au plus près des usagers

En 2025, le Sictom du Sud-Gironde a lancé son application mobile afin de proposer un service pratique, accessible et adapté aux usages du quotidien.

Elle permet notamment de recevoir des rappels de collecte la veille au soir, limitant ainsi les oublis de présentation des bacs, mais aussi d'accéder facilement aux informations essentielles : calendrier de collecte, horaires et consignes en déchèterie, localisation des points d'apport volontaire.

L'application intègre également un module d'aide au tri et une cartographie dynamique, synchronisés avec le site internet pour garantir une information toujours à jour.

Un outil simple et efficace au service des habitants, qui continuera d'évoluer pour proposer à terme un accès personnalisé aux données usagers (suivi des passages en déchèterie, webusager...).

La lettre aux usagers

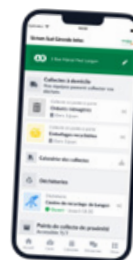
Une lettre aux usagers est réalisée chaque année en janvier et accompagne la redevance adressée par courrier. Elle est imprimée à 33 300 exemplaires.

Le numéro de 2025 s'est centré sur les bonnes performances avec la réduction des tonnages des ordures ménagères et dans le même temps la hausse des emballages collectés.

Le Sictom du Sud-Gironde a engagé une démarche d'harmonisation de ses supports de communication, avec pour objectif de construire une identité visuelle forte, cohérente et durable.

La complémentarité entre une identité visuelle affirmée et des outils numériques performants contribue ainsi à construire une communication plus lisible, plus accessible et plus proche des usagers.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, visant à adapter en permanence les services proposés aux attentes et aux usages des habitants.

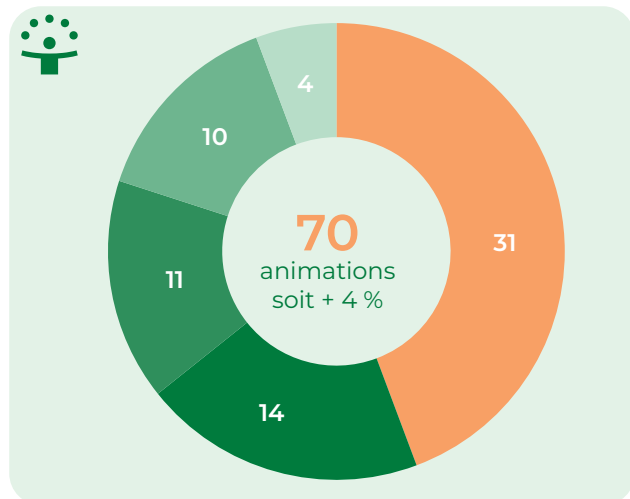


Sensibilisation

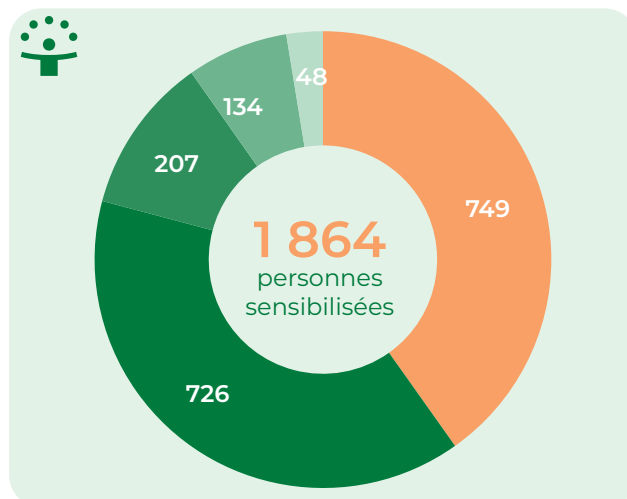
Au plus près des usagers

Afin de sensibiliser les habitants au tri des déchets (consignes de tri, conseils...) et aux enjeux qui y sont liés, le Sictom du Sud-Gironde propose des stands et animations sur le territoire.

Nombre d'animations



Nombre de personnes sensibilisées



■ Réunions publiques
 ■ Stands
 ■ Animations scolaires
■ Animations non scolaires
 ■ Visites de sites



Prêt de matériel

Le Sictom du Sud-Gironde propose le prêt de matériel pédagogique aux écoles, centres de loisirs et associations : kit papier recyclé, kit compostage, kit gaspillage alimentaire...



16
kits prêtés
aux structures
locales



Communication interne

Le « Sictom Info » est adressé chaque trimestre aux agents du Sictom. Cette lettre interne, qui accompagne les bulletins de salaire, vise à informer des projets du syndicat, à faire des points techniques et à transmettre des éléments en lien avec les ressources humaines.



PERSPECTIVES 2026

Sur l'ensemble des activités

- Mise en œuvre de la feuille de route de la mandature
- Déploiement du projet de déplacement du centre de recyclage de Langon vers le site de Fargues et déménagement des agents du siège social vers le pôle technique : lancement de marchés publics, études et conception pour la réalisation du projet

Prévention

- Réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers
- Réalisation d'une caractérisation sur les OMr
- Déploiement des actions en faveur d'une meilleure qualité de tri

Technique / Redevances / Communication

- Évolution des logiciels métiers vers un seul outil commun à l'ensemble des services avec suivi des webusagers

Finances

- REOM : consolidation et enrichissement des fichiers des administrés
- Travail avec les CDC pour l'harmonisation du prélèvement automatique

Social

- Organisation des premières formations PRAP par notre formateur interne
- Organisation des élections professionnelles
- Mise en place des nouveaux représentants du CST
- Lancement du chantier "horaires des déchèteries"

Communication

- Accueil de la nouvelle mandature
- Développement d'outils pour accompagner les usagers vers un meilleur tri

Coopération départementale

- Collaboration entre UNITOM 33 et le GAC (Groupement d'Autorités Concédantes) qui est le groupement entre Bordeaux Métropole et UNITOM 33.



A

- ABJ : Articles de Bricolage et de Jardin
- ABJTh : Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques
- AGECE : loi Anti-Gaspillage Économie Circulaire
- ASL : Articles de Sport et Loisirs

B

- BOM : Benne à Ordures Ménagères

C

- CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
- CDC : Communauté De Communes
- CIA : Complément Indemnitaire Annuel
- CST : Comité Social Territorial

D

- DATI : Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé
- DDS : Déchets Diffus Spécifiques
- DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
- DMA : Déchets Ménagers Assimilés
- DV : Déchets Verts

E

- EIT : Ecologie Industrielle et Territoriale
- EMR : Emballages Ménagers Recyclables
- ETP : Equivalent Temps Plein

F

- FCO : Formation Continue Obligatoire
- FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée
- FIMO : Formation Initiale Minimum Obligatoire
- FMA : Fond Mouvant Alternatif

G

- GAC : Groupement d'Autorités Concédantes
- GNV : Gaz Naturel pour Véhicule

H

- HAB. : Habitant
- HT : Hors Taxe

I

- IA : Intelligence Artificielle

M

- MP : Marché Public

O

- OMA : Ordures Ménagères et Assimilées
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

P

- PAP : Porte À Porte
- PAV : Point d'Apport Volontaire
- PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- PMCB : Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment
- PMR : Personnes à Mobilité Réduite
- PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- PSCI : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

R

- REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- REOMI : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative
- REP : Responsabilité Élargie des Producteurs
- RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- RPS : Risques Psycho Sociaux

S

- Sictom du Sud-Gironde : Syndicat Intercommunautaire de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Sud-Gironde
- SPL : Société Publique Locale
- SST : Sauveteur Secouriste du Travail

T

- TLC : Textiles d'habillement, Linge de maison, Chaussures

U

- UVE : Unité de Valorisation Énergétique

V

- VRD : Voirie et Réseau Divers

Sictom du Sud-Gironde
5, rue Marcel Paul - 33210 Langon
www.sictomsudgironde.fr

Rapport présenté par Monsieur Christophe DORAY,
Président du Sictom du Sud-Gironde
en Comité syndical le 23 septembre 2026

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995
et au décret d'application n°2015 -1827 du 30 décembre 2015